NOEL SPERANZE

KASTELL PAOL
SAINT-POL-DE-LÉON

Illustrations de MONA EUSA et de YUNA ROAZON

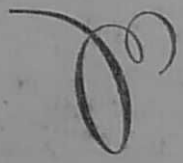

EDITIONS NADOZ VOR
RENNES
1 9 5 2

CET OUVRAGE A ÉTÉ HONORÉ D'UNE SUBVENTION

DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POL-DE-LÉON.

KASTELL-PAOL

SAINT-POL-DE-LÉON

DU MÊME AUTEUR :

A Psyché.
Brest - 1939.
Bretons en Cerdagne.
Enez Eusa : *L'Ile d'Ouessant.*
François-Marie Forjonel, *matelot de la 1re République.*
Hommage a Saint-Pol-Roux.
Images Cancalaises.
Itron Varia Prat Koulm : *Notre-Dame de Plougoulm.*
Itron Varia Rekouranz : *Notre-Dame de Recouvrance.*
Miracles Rennais.
Penn ar Bed : *Le Bout du Monde.*
Planès du Jardo.
Vierge-Mère de Cerdagne.
Voyage a Ouessant, a Molène et au Conquet.

EN PRÉPARATION :

A Eurydice.
Enez Vatz : *L'Ile de Batz.*
Histoire de l'Ile d'Ouessant (Annales Ouessantines).
Le Vert aux Bardes.

NOEL SPERANZE

KASTELL PAOL
SAINT-POL-DE-LÉON

Illustrations de MONA EUSA et de YUNA ROAZON

EDITIONS NADOZ VOR
RENNES
1952

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

5 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE SUR VELIN MADAGASCAR
NUMÉROTÉS DE I A V,

50 EXEMPLAIRES SUR PAPIER LAFUMA
NUMÉROTÉS DE 1 A 50 ET SIGNÉS PAR L'AUTEUR,

ET 950 EXEMPLAIRES SUR PAPIER BOUFFANT BREIZ
NUMÉROTÉS DE 51 A 1.000,

LE TOUT CONSTITUANT L'ÉDITION ORIGINALE.

N° 566

Traduction et reproduction interdites pour tous pays.

Liste des Souscripteurs

1 — Archives départementales du Finistère.
2 — Bibliothèque municipale de la Ville de Brest.
3 — Bibliothèque municipale de la Ville de Morlaix.
4 — Bibliothèque municipale de la Ville de Quimper.
5 — Commune de Plougoulm.
6 — Ville de Landerneau
7 — Ville de Saint-Pol-de-Léon.
8 — M. Vincent Favé, Curé Archiprêtre, à Saint-Pol-de-Léon.
9 — Mme la Supérieure de l'Institution de Sainte-Ursule, à Saint-Pol-de-Léon.
10 — M. Pierre Cheminant, rue au Lin, à Saint-Pol-de-Léon.
11 — M. Quéré, à Plounévez-Lochrist.
12 — Mme Jaffrès, à Lampaul-Guimiliau.
13 — Mme Iliou, rue Croix-au-Lin, à Saint-Pol-de-Léon.
14 — Mme Cavarec, à Lesneven.
15 — M. Yves Saillour, à Saint-Pol-de-Léon.
16 — M. Joseph Sévère, à Saint-Pol-de-Léon.
17 — M. Jean Pouchard, à Saint-Pol-de-Léon.
18 — M. Craignou, rue Verderel, à Saint-Pol-de-Léon.
19 — M. François Herry, à Lampaul-Guimiliau.
20 — Mme la Supérieure de la Villa St-Luc, à Roscoff.
21 — M. le Docteur Lefranc, à Roscoff.
22 — M. le Docteur Yvin, à Roscoff.
23 — M. le Comte Hervé Budes de Guébriant, à Saint-Pol-de-Léon.
24 — M. Martin, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
25 — M. Gabriel Le Bras, rue de Brest, à Saint-Pol-de-Léon.
26 — M. Jean Denmat, rue au Lin, à Saint-Pol-de-Léon.
27 — Anonyme.
28 — Me Hélard, à Landerneau.
29 — M. le Docteur Hascoët, à Plounévez-Lochrist.
30 — Mlle Monique Le Verge, à Plounévez-Lochrist.
31 — M. Le Guillou, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
32 — Anonyme.

33 — Anonyme.
34 — Mlle Denise Castel, à Cléder.
35 — M. Le Goff, Quai de Léon, à Landerneau.
36 — M. Le Marchand, au Birou, en Tréboul.
37 — M. le Docteur Stéphan, à Roscoff.
38 — Mme Sanquer, à Landerneau.
39 — Mme Wattebled, à Nanteuil-Le-Hardouin.
40 — M. Guillerm, à Fougères.
41 — M. Gloaguen, rue Amiral Réveillère, à Roscoff.
42 — M. Lagadec, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
43 — M. Quéau, à l'Institution de N.-D. du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon.
44 — M. Louis L'Hour, rue du Colombier, à Saint-Pol-de-Léon.
45 — M. Roué, rue de Brest, à Saint-Pol-de-Léon.
46 — Mme Creignou, rue des Minimes, à Saint-Pol-de-Léon.
47 — M. Alexis Urien, rue des Minimes, à Saint-Pol-de-Léon.
48 — M. Kerbiriou, à Paramé.
49 — M. Jean Le Duc, rue Batz, à Saint-Pol-de-Léon.
50 — M. Talabardon, place Lacaze-Duthiers, à Roscoff.
51 — Mme Allaire M.-F., rue Doceatis, à Saint-Pol-de-Léon.
52 — M. Pierre Barbier, à Montereau.
53 — M. Alexis Bernot, rue au Lin, à Saint-Pol-de-Léon.
54 — M. François Branellec, rue des Vielles-Ursulines, à Saint-Pol-de-Léon.
55 — Coopérative agricole « L'Armor », à Saint-Pol-de-Léon.
56 — M. Corfa, Directeur de l'École Saint-Joseph, à Plouescat.
57 — M. Cornic à Cléder.
58 — Mlle Yvonne Cosquer, à Landivisiau.
59 — M. Creff, à Landerneau.
60 — M. François Daniélou, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
61 — M. Dantec, Directeur de l'École Saint-Yves, à Ploudaniel.
62 — M. E. de Kermoysan, à Kerandraon, en Saint-Pol-de-Léon.
63 — M. de Surgy, rue de Brest, à Landerneau.
64 — M. le Docteur L. Dujardin, à Saint-Renan.
65 — M. Auguste Dupouy, rue Saint-François, à Quimper.
66 — Mme Gerber, rue Valette, à Paris.
67 — M. François Gestin, rue Saint-Yves, à Saint-Pol-de-Léon.
68 — M. Marcel Girardin, à Keraleven, en Saint-Pol-de-Léon.
69 — M. Guyader, rue Gambetta, à Roscoff.

70 — M. Vincent Herry, rue du Séminaire, à Saint-Pol-de-Léon.
71 — Institution de Sainte-Ursule, rue Verderel, à Saint-Pol-de-Léon.
72 — M. Jestin, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
73 — Mme H. Joly, au Bourg, en Sibiril.
74 — M. Charles Jullien, à Keremma, en Tréflez.
75 — M. Louis Jullien, à Neuilly-sur-Seine.
76 — Anonyme.
77 — M. Arsène Kersaudy, à l'île d'Ouessant.
78 — M. Jean Labous, Place au Lin, à Saint-Pol-de-Léon.
79 — M. Larcher, Place du Palais, à Rennes.
80 — M. Victor Laugier, rue des Vieilles-Ursulines, à Saint-Pol-de-Léon.
81 — M. l'Amiral Laurent, rue Adolphe-Chéryoux, à Paris.
82 — M. Augustin Laurent, rue de Verdun, à Saint-Pol-de-Léon.
83 — Mme Le Berre, au Bourg, en Plougoulm.
84 — M. Le Bis, rue au Lin, à Saint-Pol-de-Léon.
85 — M. Olivier Le Borgne, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
86 — M. Le Bouëdec, à Landerneau.
87 — Mlle Marie Le Bras, à Saint-Pol-de-Léon.
88 — M. François Le Dall, à Landerneau.
89 — M. Le Goaziou, rue St-François, à Quimper (3 exemplaires).
90 — M. Yves Le Goff, à Gouézec.
91 — Mme Le Guerch, rue Gambetta, à Roscoff.
92 — M. L'Horset, rue du Colombier, à Saint-Pol-de-Léon.
93 — M. Le Joly, rue du Pont-Neuf, à Saint-Pol-de-Léon.
94 — Mlle Le Lann, rue de Daoulas, à Landerneau.
95 — M. Jean Le Map, rue Corre, à Saint-Pol-de-Léon.
96 — M. C. Lemoine, rue Saragoz, à Saint-Pol-de-Léon.
97 — M. Laurent Le Verge, rue Traverse-des-Boucheries, à Landerneau.
98 — Mme Yvonne Le Verge, rue Bétherel, à Landerneau (2 exemplaires).
99 — M. Maurice Loiselle, à Couches-les-Mines.
100 — Anonyme.
101 — M. Henri Martin, à Caen.
102 — M. Matron, Place A. de Guébriant, à Saint-Pol-de-Léon.
103 — Mlle Mesguen M.-L., rue de Brest, à Landerneau.
104 — M. Jean Moal, Place A. de Guébriant, à Saint-Pol-de-Léon.

105 — M. R. Moguerou, rue Verderel, à Saint-Pol-de-Léon.
106 — M. François Obert, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
107 — M. Théodore Obert, rue du Pont-Neuf, à Saint-Pol-de-Léon.
108 — Ouest-France, rue du Pré-Botté, à Rennes.
109 — M. François Ollivier, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
110 — M. Pailler, rue de Brest, à Landerneau.
111 — Anonyme.
112 — M. Piriou, rue du Général Leclerc, à Saint-Pol-de-Léon.
113 — M. Marcel Prigent, « La Bretonne », à Saint-Pol-de-Léon.
114 — M. F. Queffélec, Hôtel de Ville, à Morlaix.
115 — M. Émile Queinnec, rue Saint-Yves, à Saint-Pol-de-Léon.
116 — M. Pierre Quélennec, rue du Pont-Neuf, à Saint-Pol-de-Léon.
117 — M. Quéméner, Conseiller général, Maire de Trefflaouénan.
118 — M. Quément, rue Albert-de-Mun, à Roscoff.
119 — M. Quillévéré, curé de Lesneven.
120 — Anonyme.
121 — M. Riou, Place Thiers, à Morlaix (2 exemplaires).
122 — Anonyme.
123 — Sœur Saint-François-d'Assise, école de Plougoulm.
124 — M. Yves Simon, à Plounévez-Lochrist.
125 — Anonyme.
126 — M. Noël Stéphan, Directeur de l'École St-Jean-Baptiste, à Saint-Pol-de-Léon.
127 — Anonyme.
128 — M. Noël Stéphan, Hôtelier, place de l'Évêché, Saint-Pol-de-Léon.
129 — Mme la Supérieure de l'École de la Charité, à Saint-Pol-de-Léon.
130 — Anonyme.
131 — Mme la Supérieure de l'École St-Julien, à Landerneau.
132 — Anonyme.
133 — M. Tanguy, curé doyen de Landerneau.
134 — M. Thomas, rue St-Yves, à Saint-Pol-de-Léon.
135 — M. Georges Thomas, à Quemeneven.
136 — M. Paul Thomas, rue de Brest, à Landerneau.

PANORAMA SAINT-POLITAIN

Il est un pays dont la terre, fertile par excellence et par le travail tenace de ses courageux habitants, fournit des produits d'une exceptionnelle qualité. Sa renommée s'étend fort loin. C'est le pays de l'artichaut — légume-roi — dont les pommes opulentes, charnues et arrondies, ornent les « Satosses » aux roues caoutchoutées des cultivateurs avant d'être emballées dans les cageots des expéditeurs. C'est le pays des choux-fleurs, emportés par trains entiers vers des destinations proches ou lointaines, ou chargés par cargos bondés jusque sur la pontée, et transportés par mer à l'étranger. C'est aussi le pays des oignons rebondis, que les « Johnies » vont diffuser par belles grappes, bottelées de mains expertes, jusqu'en Écosse, où ils prospectent chaque année les clients à domicile.

Au-dessus de ce pays, et montant vers le ciel comme autant de prières, les clochers à jour pointent leurs flèches de granit. Et celui du Kreisker, perpétuant un miracle d'équilibre et d'élégance, éclipse tous les autres par son audacieuse beauté. Il signale au loin, par-dessus les toits, les vallons et les collines, l'ancienne cité épiscopale, devenue chef-lieu de canton, qui porte encore le nom de son premier évêque.

Presque tout autour, bordant son rivage en forme d'arc fortement tendu, la mer se prélasse ou mùgit, selon les heures. C'est une mer vivante, semée d'îles, d'îlots, de rochers corrodés aux chevelures noirâtres, découvrant à chaque marée de vastes étendues de sable et des vasières grises, dans lesquelles les rochers ressemblent à des têtes de noyés géants, figés et à demi-enlisés dans le combat perpétuel des tempêtes. Ils fournissent à cette terre son aliment essentiel. Périodiquement, les mêmes véhicules aux roues caoutchoutées remontent, chargés de goémon, des grèves vers les champs. Enrubannées jusqu'à terre par les herbes marines, les « Satosses » balaient les chemins et les pavés derrière les sabots

des hommes et des chevaux, répandant alentour leur forte odeur de fécondité.

Les hommes de ses ports fouillent, crocs en mains et bottes aux pieds, les rivages abondants en coquillages comestibles. Sur leurs barques pontées ou non, ils labourent la mer d'où ils rapportent crustacés et poissons multicolores. C'est dans l'un de ces ports, à Roscoff, que fut construit l'un des plus grands viviers à homards et langoustes, à l'abri tutélaire de la chapelle de Sainte-Barbe.

L'amour du cheval, malgré la vogue des tracteurs, y anime encore des concours hippiques suivis, un élevage important d'étalons et de juments marqués d'hermine au col, que des commissions d'achat venues d'Espagne visitent régulièrement, et l'entretien d'un hippodrome où des courses attirent la foule des grands jours, auxquels s'ajoute la pittoresque course de chevaux sur la plage de sable dur de Santec.

Le peuple de cette presqu'île laborieuse, dont le commerce local fleurit ou stagne au gré des fluctuations des primeurs, sait encore regarder vers le ciel. Ce ciel nacré de Bretagne lui prodigue la constance d'une température généralement sans grands écarts, l'eau nécessaire à sa culture intensive, et les sourires d'un soleil clément. Il guérit, dans les sanatoria et les cliniques de Roscoff, des malades de plus en plus nombreux, venus là chercher un réconfort absolument nécessaire. Il séduit chaque année davantage les citadins venus de loin pour estiver dans une tranquillité de bon aloi. Mais il a un autre sens pour les Bretons qui le regardent.

Ce pays est celui du conscrit dont le chant nostalgique réclame sa bruyère et son clocher à jour. C'est Saint-Pol-de-Léon.

*
* *

La ville de Saint-Pol-de-Léon (en breton : Kastell Paol, et plus simplement, dans la conversation, Kastell) est située, d'après les géographes anciens, par 48° 40' 52" de latitude et 6° 20' 20" de longitude ouest, au nord-ouest de Morlaix et à 42 lieues — de chacune 2.400 toises — de Rennes.

Actuellement, par chemin de fer, sa gare est à 584 kilomètres de Paris, à 210 kilomètres de Rennes, à 146 kilomètres de Quimper

(via Morlaix et Landerneau), à 82 kilomètres de Brest, et à 21 kilomètres de Morlaix.

Par la route, elle est à 57 kilomètres de Brest (via Berven et Lesneven) et à 60 kilomètres de cette ville par Plouescat et Plounevez-Lochrist, services quotidiens assurés par les cars du Kreisker, dont le directeur est M. Hervé Lagadec, de Saint-Pol-de-Léon. Elle est à 25 kilomètres de Landivisiau où se rendent chaque mercredi le car de M. Cadiou, de Saint-Pol-de-Léon, ceux de MM. Boulic et Edern, de Roscoff, et ceux de MM. Le Goff et Tanguy, de Santec. Elle est à 22 kilomètres de Morlaix. Sur cette route (Nationale 169), un service journalier est assuré par la Compagnie Armoricaine de Transports. Le samedi, jour du marché de Morlaix, le car de M. Cadiou assure en outre le service entre Saint-Pol-de-Léon et Morlaix.

Chaque mardi, le marché hebdomadaire de Saint-Pol-de-Léon attire de nombreux forains qui dressent un village de toile autour des halles et de la cathédrale. Une affluence considérable est déversée dans les rues et sur les places, par les autocars de MM. Abgrall, de Landerneau ; Abjean-Quéré, de Berven ; Bescond, de Plougoulm ; J.-F. Combot, de Mespaul ; Déniel (Breiz-Izel), de Morlaix ; Edern, de Roscoff ; Kerandel, de Plouescat ; Lagadec, de Landivisiau ; Le Goff, de Santec ; Le Sann, de Penzé ; F. Philippe, de Sainte-Catherine en Mespaul ; Prigent, de Cléder ; F. Roger, de Plouvorn ; Sévère, de Penzé ; et Urien, de Plouénan.

Il est facile de le constater : les moyens d'accès ne manquent pas à Saint-Pol-de-Léon.

*
* *

Administrativement, Saint-Pol-de-Léon est le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Morlaix, dans le département du Finistère. Ce canton est formé des huit communes suivantes, dont voici la population au dernier recensement : Ile de Batz, 1.150 habitants ; Mespaul, 1.014 habitants ; Plouénan, 2.677 habitants ; Plougoulm, 2.170 habitants ; Roscoff, 4.183 habitants ; Santec, 2.150 habitants ; Saint-Pol-de-Léon, 8.903 habitants ; et Sibiril, 1.519 habitants ; soit au total : 23.766 habitants.

Au début de 1951, le conseiller général de ce canton est M. François Prigent, maire de Plouénan.

Les autres maires du canton sont :

Ile de Batz : M. P. Morvan.

Mespaul : M. F. Montfort.

Plougoulm : M. F. Le Bihan.

Roscoff : M. Célestin Seité.

Santec : M. François Porcher.

Saint-Pol-de-Léon : M. Henri Le Sann, ex-conseiller général du canton.

Sibiril : M. J. Guillerm.

Saint-Pol-de-Léon dispose d'un important bureau des P.T.T. dirigé par Mlle Arnoud, receveuse. Établi jusqu'à présent place Michel-Colombe, il sera transféré sous peu dans un autre immeuble, plus adéquat, rue Cadiou. Un bureau de l'Enregistrement fonctionne rue des Minimes, sous les ordres de M. Tanguy, receveur. Une subdivision des Ponts et Chaussées, place Michel-Colombe, y est dirigée par M. Le Réguer. Les Contributions Directes y sont reçues par une Perception, à l'Hôtel de ville, sous les ordres de M. Coulomb, percepteur. Les Contributions Indirectes y sont reçues par M. Hue et par M. Prigent, receveur buraliste, rue Saint-Yves. Le Contrôle économique y est représenté par M. Grall, commissaire. Le brigadier-chef Hourdin assure la remonte au dépôt des Haras, place de l'Évêché, du 15 Février au 1er Juillet de chaque année.

Saint-Pol-de-Léon est le siège d'une Justice de Paix dont M. Helary est le magistrat titulaire, M. Prigent, l'huissier, et M. Rosec, le greffier. Une brigade de Gendarmerie, autrefois à cheval, aujourd'hui motorisée, et commandée par M. l'Adjudant Gourmelon, a son siège à Saint-Pol-de-Léon. La juridiction de cette brigade s'étend à tout le canton. Sa caserne est rue Verdun. Saint-Pol-de-Léon a son Commissariat de Police, dirigé depuis le 1er Janvier 1951 par M. J.-M. Creignou. La Police municipale, sous les ordres du brigadier de police, M. Nicolas l'Hostis, se compose de MM. Jean Le Map, Eugène Péran et François Quéau, tous les trois gardes-champêtres.

Relativement à la population, l'Enseignement occupe une place très importante dans cette ville, qui compte deux établissements d'enseignement secondaire :

1° L'Institution de Notre-Dame du Kreisker, dont le Supérieur est M. Mével, pour les jeunes gens, 1, rue Cadiou.

2° L'Institution de Sainte-Ursule, dont la Supérieure est Mère Jézéquel, pour les jeunes filles, 51, rue Verderel (une école maternelle, récemment créée rue de Kervarkeu, dans le quartier de la

Gare, y est rattachée). Ces deux établissements d'enseignement secondaire ont des pensionnats où sont hébergés des jeunes gens ou des jeunes filles venus de toute la région pour faire leurs études à Saint-Pol-de-Léon.

L'enseignement primaire est donné dans quatre autres établissements scolaires, dont deux sont dotés de cours complémentaires fréquentés par des élèves des localités environnantes :

1° L'école publique de Garçons, rue de la Vieille Retraite, dont le Directeur est M. Le Guen.

2° L'école publique de Filles, 4, rue Verderel, à laquelle — en outre — sont adjoints un cours d'enseignement ménager et une école maternelle, dont la Directrice est Mme Mével.

L'école de Notre-Dame de la Charité, dont la Mère Supérieure est Sœur Abel-Guillaume, de la Congrégation des Filles du Saint-Esprit (Sœurs Blanches de Bretagne), a des cours primaires et un cours ménager familial, 29, rue Batz, et une école maternelle, rue du Pont-Neuf. Et les Frères de Ploërmel ont des cours primaires et un cours pratique (préparation au C.A.P.) dans leur école de Saint-Jean-Baptiste, dirigée par M. Noël Stéphan, rue de la Rive.

En outre, sous la direction de M. René Nédélec, inspecteur d'apprentissage, un cours professionnel artisanal, organisé par la Chambre des Métiers de Quimper, est donné une fois par semaine à l'Hôtel de ville aux apprentis de la ville et des environs, pour la préparation au C.A.P., conjointement avec le cours pratique de l'école Saint-Jean-Baptiste.

Les Services de l'Hôtel de ville sont assurés par M. Joseph Scouarnec, secrétaire général de la Mairie, assisté de MM. Kerrien, père et fils, Mme Corre, Mlle Pauline L'Hostis, MM. Rolland et Mesguen. Le service de place, pour le marché quotidien aux légumes, la foire mensuelle et le marché forain hebdomadaire du mardi, est dirigé par M. Calvez, assisté de Mme Roudot. Une permanence de la Sécurité sociale est tenue à la Mairie par M. Poisson. Un bureau de la main-d'œuvre y est géré par M. Roudaut.

L'Hospice municipal, qui compte soixante lits, est dirigé par Mère Mathilde de Jésus, de l'ordre des Filles du Saint-Esprit. Le dispensaire, établi dans la maison de Keroulas, est dirigé par Mère Joseph, du même ordre, assistée de plusieurs religieuses qui assurent quotidiennement la cantine des écoliers et qui hébergent en outre des colonies de vacances pendant la belle saison.

Le corps saint-politain des sapeurs-pompiers, sous les ordres

du lieutenant Inizan, est doté d'un matériel moderne de lutte contre l'incendie et de sauvetage des noyés et autres victimes de calamités. Il assure, en outre, le service de l'ambulance municipale et les divers travaux de voirie de la ville.

Enfin, l'abattoir municipal est surveillé par M. Joseph Paugam.

Voilà pour l'aspect superficiel du présent.

*
* *

La ville de Saint-Pol-de-Léon a quatorze cents ans. Il a fallu quatorze siècles pour en faire ce qu'elle est : une ville différente de toute autre ville, sur le caractère exceptionnel de laquelle nous avons aimé nous pencher.

La première relation la concernant nous est fournie par le moine de Landevenek Wrmonoc (Gourmonok), qui écrivit en 884 la Vie de saint Paul-Aurélien. Bien que Gourmonok n'ait pas été un contemporain du premier évêque de Léon, il vivait tout de même en un temps suffisamment rapproché de celui qu'il relate pour que son récit ait une valeur certaine à nos yeux. D'après celui-ci, saint Paul-Aurélien, suivant un domestique qui le conduisait au comte Withur (Gouizur), trouva sur l'emplacement de l'actuelle ville de Saint-Pol-de-Léon un castel ruiné avec des retranchements en terre, et complètement abandonné, n'ayant pour tous habitants qu'une laie, ses marcassins et divers autres animaux réputés sauvages. Certes, hors des murs, il y avait des paysans, et la région n'était point déserte.

Elle fut habitée dans les temps préhistoriques par des néolithiques constructeurs de ces monuments que bien des chercheurs ont interrogé — souvent en vain — et qui auraient magnifiquement résisté au temps si les hommes les avaient toujours respectés. Il y a, dans le Léon, de nombreuses pierres levées qui témoignent de l'existence de ces peuplades préhistoriques et, dans les localités voisines de Saint-Pol-de-Léon, nous citerons Plougoulm, Cléder et Plouescat comme étant celles qui conservent encore les monuments de ces temps les plus dignes de l'attention des archéologues. Ces peuplades sont fondues mais nous avons d'elles des haches de pierre polie trouvées à Lagat Vran en Roscoff, et une allée couverte assez bien conservée à Kerangouez en Saint-Pol-de-Léon. Il nous reste aussi le souvenir d'un menhir double à Kerrom, d'un cromlec'h avec menhir et dolmen, ensemble dit « sanctuaire

druidique », près de la barrière de la Croix, et d'un triple dolmen à Keravel. Si les menhirs de Kerrom ont disparu depuis de nombreuses années, par contre, les dolmens de Keravel furent détruits par le propriétaire du champ où ils se trouvaient, pendant la dernière guerre, en 1943. Il avait pensé que l'ombre portée par ces pierres vénérables était préjudiciable, autant que les allées et venues des visiteurs, à l'exploitation du Park an Dolmen, dont les choux-fleurs et les artichauts avaient à ses yeux une valeur plus tangible. Victimes de l'âpreté au gain, les dolmens de Keravel ne subsistent plus que dans le dessin de Mona Eusa que nous insérons ici.

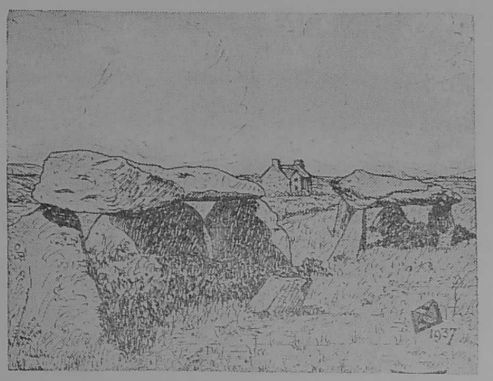

Dolmens de Keravel, par Mona Eusa

Par le chevalier de Fréminville, nous connaissons aussi l'existence, jusqu'au siècle dernier, d'un autre menhir dénommé Roskogoz, à Roscoff où nous l'avons vainement cherché. Comme d'autres, ce témoin des temps préhistoriques a disparu. Enfin, nous mentionnons un dolmen dans le parc de Kernevez, en Saint-Pol-de-Léon, non loin du bord de la mer.

Les Celtes, à leur arrivée au Bout du Monde, trouvèrent ces monuments mégalithiques. Ils servirent au culte de la religion druidique, qui les utilisa sans les détruire. De là, l'appellation erronée de monuments druidiques, comme si les Druides les

avaient fait élever eux-mêmes. Mais la science des Druides étant surtout orale, il ne nous est parvenu de leur séjour dans la région qui nous intéresse aucun document. Toutefois, quatre cents ans avant notre ère, le massilien Pythéas fit la relation d'un voyage qu'il avait effectué par mer jusque dans la mer du Nord et désigna l'île d'Ouessant par le terme d'Ouxisame. Il donnait le nom de Timiens aux habitants des territoires situés à l'est d'Ouessant, soit à l'actuel pays de Léon.

De l'époque néolithique, il nous reste des haches de pierre polie trouvées à quelques mètres de la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et des poteries grossières découvertes à Kerestat, en Roscoff. Si les dolmens de Keravel et de Kerangouez remontent à ces temps reculés, par contre — pour les Membres de l'Institut Préhistorique du Finistère — les menhirs cannelés et sculptés sont des stèles gauloises. Leur sommet étant aplati, ils en déduisent que des idoles y étaient placées à certains jours. En tout cas, ces sommets aplatis ont servi aux chrétiens pour y placer des croix qu'on peut y voir encore (Plouescat, Plougoulm, etc.). Il nous reste un superbe vase gaulois de l'époque de la Tène, de couleur brune, recueilli en 1882 par M. de Coatgoureden dans un tumulus de son parc près de la ville de Saint-Pol-de-Léon et huit haches — dont cinq avec anneau — un torques, un fer de lance, deux épées et un tronçon de poignard, trouvés ensemble à l'Ile Verte, entre Roscoff et l'Ile de Batz (Collection de Courcy). Ces trouvailles ne laissent aucun doute sur l'occupation du pays par les Armoricains.

Mais ce sont les Romains qui nous ont fixé sur les Gaulois. Par eux, nous avons appris que l'extrémité de la péninsule *armoricaine* était habitée par un peuple gaulois qu'ils nomment *Ossismii* (Osismes ou Ossismiens). Le territoire habité par ce peuple fut organisé par les Romains sous le nom de *Civitas Ossismiorum*. Voici le texte de César lui-même à ce sujet : « *civitatibus, quae « Oceanum attingut, quaeque eorum consuetudine armoricae appel- « lantur (quae sunt in numero Curiosolites, Rhedones, Ambibari, « Caletes, Osismii, Lemovices, Veneti, Unelli)...* »

Ce terme de cité (*civitas*) correspondait à notre idée de territoire. Il était employé par les Romains dès la création de Rome. Il s'agissait d'états minuscules dont les capitales ne portaient pas toujours les mêmes noms que ces cités. Ainsi, la cité des Ossismiens eut-elle Vorgium pour capitale, et c'est là que résida le *Praefectus militum Mororum Ossismiacorum*. Vorgium est aujourd'hui Carhaix.

Pour ne pas avoir approfondi cette question, un certain nombre des hagiographes, des géographes et des historiens qui nous ont précédé a cru que le terme de *Civitas Ossismiorum* désignait une ville qu'ils appelèrent Ossismor, et même Occismor. Avec une telle terminaison, cette ville ne pouvait être qu'au bord de la mer. Et presque tous optèrent pour le castel ruiné dont parle Gourmonok et qui devint Saint-Pol-de-Léon.

Pierre Le Baud, historien d'Anne de Bretagne, écrivit que Brest fut Occismor mais qu'au Ve siècle, un évêché y fut établi pour être transféré par la suite à Saint-Pol-de-Léon. Cette ville, d'après lui, aurait alors seulement pris le nom d'Occismor.

C'est ainsi qu'encore aujourd'hui un grand nombre de Saint-Politains croit dur comme fer qu'Occismor a précédé Saint-Pol-de-Léon. Toutefois, Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, dans sa notice publiée à Brest en 1829, plaçait Occismor à Plounéventer, où il avait découvert des médailles, des urnes et des fragments de poteries romaines.

Depuis, grâce aux travaux incessants des chercheurs, il a été établi nettement qu'Occismor est une invention : ce mot a été forgé sur le génitif pluriel *Ossismiorum*, du nom *Ossismii*.

Le territoire des Ossismii s'étendait sur plus de neuf mille kilomètres carrés, à l'extrême ouest de l'Armorique. Limité par la mer à l'Ouest et au Nord, il s'appuyait à l'Est et au Sud aux territoires des Coriosolites et des Vénètes. Depuis des travaux récents et sérieusements conduits, il est possible de proposer les limites terrestres du territoire des Ossismii à l'estuaire de l'Odet vers les Vénètes, aux Montagnes Noires entre la source de l'Odet et celle du Gouet, et le cours du Gouet jusqu'à son estuaire, vers les Coriosolites.

Les deux plus anciens vestiges de l'occupation romaine dans ce qui est devenu le Finistère, à part les trouvailles faites à Carhaix, principale ville de la Civitas Ossismiorum, sont un autel dédié à Neptune, découvert en Octobre 1948 par Mme Pierre, institutrice en retraite à Douarnenez, sur la plage du Ris, et la borne de Kers-Kao, en Plouguerneau (Claude 1er - 41-53 après J.-C.).

La récente découverte de Douarnenez a une certaine importance. Il s'agit d'une pierre dont la base était ensablée. Elle porte les inscriptions suivantes : AVG. NEPTVNO HESPER P C N. C VARENIVS VOLTIN. VARVS C.C.R. IIII POSVIT, ce qui peut se lire — d'après la proposition de M. P. Merlat — : *Augusto Neptuno Hesperio, patrono collegii nostri, Caius Varenius, Voltinia tribu, Varus,*

curator romanorum, quattorvir posuit ; ou bien — d'après la proposition de M. Merlin — : *protectori collegii naviculariorum* (au lieu de *patrono collegii nostri*) et à la fin : *quartum* (au lieu de *quattorvir*).

Ce qui paraît signifier qu'à la fin du Ier siècle ou au début du IIe siècle, il existait un groupement romain de navigateurs, ou plutôt d'armateurs, dirigés par Caius Varenius Varus (originaire de Narbonne mais citoyen romain) qui s'occupaient d'écouler par mer les produits des Ossismii. Ce qui serait en rapport direct avec la borne milliaire de Kerskao, au carrefour de voies établies par les romains au Ier siècle, et avec la découverte des amphores de Plounévez-Lochrist, produits à écouler au IIIe siècle, vraisemblablement par mer.

La plupart des autres vestiges datent du IIIe siècle. Pour ce qui concerne la région de Saint-Pol-de-Léon, en particulier, les vestiges découverts (médailles, bronzes, monnaies, etc...) datent de Gallien (260-268 après J.-C.), de Claude le Gothique (268-270), et de Dioclétien (284-305). Cela provient de l'occupation militaire des rivages provoquée par la menace que les Barbares — qui commençaient leurs tentatives d'invasion de la Gaule — faisaient peser sur l'empire romain. Postumus (un des trente tyrans) s'était fait élire empereur de la Gaule en 258. Il fit édifier des citadelles, des retranchements et des camps à proximité des frontières et des estuaires où les Barbares essayaient de débarquer. Assassiné par ses soldats, il eut pour successeurs Tétricus (un autre des trente tyrans), qui se fit proclamer empereur en 268 pour les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne. Ce dernier fut soumis par Aurélien en 274.

Si les Gallo-Romains eurent à cette époque un établissement à l'embouchure de la Penzé, ce ne fut évidemment qu'un poste d'importance réduite, comme Brest et d'autres châteaux qui ne figurent nulle part dans les écrits que la civilisation romaine nous a laissés. Par contre, les deux postes de défense côtière les plus importants furent installés l'un sur l'Odet (il fut connu plus tard sous le nom d'Aquilo ou Aquilonia), et l'autre au Yaudet.

Depuis 1833, de nombreuses villas gallo-romaines dotées d'établissements balnéaires furent découvertes tant à Plomelin qu'à Ergué-Armel. Souvent, le balneum y disposait d'un hypocauste. Enfin, à Locmaria même, de nombreuses découvertes ont établi l'existence d'une ville gallo-romaine importante (Aquilo).

Dans la région de Saint-Pol-de-Léon, rien de semblable n'a

été mis au jour jusqu'à présent. Il faut aller jusqu'à Plouescat pour trouver les vestiges d'un camp gallo-romain. Ce camp a vraisemblablement été établi au IIIe siècle pour la surveillance des grèves, en même temps que le castellum qui nous intéresse, dont dépendait un ouvrage fortifié à la pointe de Bloscon en Roscoff. A quelque distance du camp gallo-romain de Plouescat, à l'intérieur des terres sur le territoire de Plounevez-Lochrist, entre Milin-ar-Gall et Kerliviry, un atelier gallo-romain de potier fut découvert en 1950 par un cultivateur labourant une ancienne garenne récemment mise en culture. Le soc de la charrue ayant heurté une poterie rougeâtre, des fouilles amenèrent au jour des amphores en terre cuite, couchées trois par trois les unes sur les autres, puis des chaînes de fer à gros maillons avec un croc tous les dix maillons, une pince à former le col des amphores, et un couteau de potier entièrement métallique y compris le manche percé d'un trou pour le suspendre, enfin un four en grès aux angles arrondis soigneusement dans l'intérieur. C'est la première fois que des amphores sont trouvées dans cette région. Jusqu'à présent, des urnes et des vases de différentes formes avaient seuls figuré parmi les trouvailles gallo-romaines. Ces amphores mesurent près d'un mètre de hauteur (exactement 96 cm. 5) et sont larges de 27 centimètres. Leur col a 34 cm. 5 et l'épaisseur de leurs anses varie de 4 à 5 cm. Elles sont tournées grossièrement à la main. Outre des bavures, les doigts du potier ont laissé leurs traces à l'intérieur sous forme de sillons allongés. Leur terre cuite ne révèle rien d'extraordinaire à l'extérieur, sauf une inscription moulée en relief dans un cartouche par apposition d'une marque sur la terre encore molle, au moins sur une d'entre elles que nous avons examinée. Cette inscription est : Apollaer. Le cartouche mesure 74 millimètres de longueur et 12 millimètres de largeur.

Apollaer peut venir d'Apulie (aujourd'hui Les Pouilles, partie méridionale d'Italie, où se fabriquaient les amphores de la mesure de Rome, contenant environ 25 litres, ce qui paraît être aussi la contenance de celles découvertes, tandis que celles fabriquées en Attique et à Rhodes contenaient 38 litres, mesure d'Athènes). Ces amphores, dont la forme nécessitait un support pour les maintenir verticales, servaient aux anciens pour recevoir le vin, l'huile, les boissons. L'amphore est grecque après avoir été égyptienne depuis la plus haute antiquité, et ce n'est point par hasard que l'Apulie s'appelait aussi la Grande Grèce.

Mais il est étonnant, à moins d'admettre qu'elles aient été

destinées à être transportées au loin, que des amphores aient été fabriquées au Nord de l'Armorique. L'existence d'une voie dite romaine à proximité de l'emplacement de cet atelier semble justifier cette appréciation. Il s'agit d'une route côtière assurant les communications avec les postes fortifiés, dont certains furent transformés en châteaux pendant la féodalité. Elle venait, pour la région, de Kastell, par Moger en Plougoulm, Kerouzere en Sibiril, et Mespaul en Cléder. Elle continuait ensuite sur Kervren en Treflez, Koz-Kastell en Goulven, Roudouz-Hir en Kernoues, Kerskao en Plouguerneau (où elle croisait la route militaire de Gezokribat à Redonum) et continuait ensuite vers le sud par Koatkenan et Pont-Krac'h.

Toutefois, en raison du caractère évolué de cet atelier de potier et de l'inscription Apollaer, il est possible de situer son existence au IIIe siècle, au moment où précisément un « *Praefectus militum Mororum Ossismiacorum* » se trouvait dans la « *Civitas Ossismiorum* », et où les troupes romaines occupaient les estuaires pour les défendre contre les tentatives de débarquement des barbares. Ce qui coïncide également avec les autres vestiges trouvés dans la région de Saint-Pol-de-Léon.

Les tentatives des barbares se multipliant, et l'empire romain étant attaqué de toutes parts, la Civitas Ossismiorum se scinda en deux au IVe siècle et sa capitale, Vorgium, perdit son importance pour faire place au Yaudet et à Aquilonia, plus près des points névralgiques des rivage menacés.

La *Notitia dignitatum utriusque imperii*, dont la documentation peut remonter au début du IVe siècle, mentionne encore, dans la région des côtes de la IIIe Lyonnaise, un commandement de troupes romaines à *Ossismiis*, un autre à Venetis (Vannes), un troisième à Mannatias (Nantes), un quatrième à Aleto (Aleth), sous les ordres du *dux tractus armoricani et nervicani*. C'est la seule fois que la ville est désignée par le nom de la cité, pour ce qui concerne les Ossismiens. C'est Ossismiis, et non Ossismor.

Mais la *Notitia Galliarum*, rédigée à la fin du même IVe siècle, fait mention d'une nouvelle cité, la *Civitas Coriosopitum*, dont la ville peut se situer à Quimper, dont l'évêché conserve le nom encore aujourd'hui.

De 406 à 409, une invasion des barbares venus de l'Est et bousculés par les Huns, ébranla l'empire romain. Les populations de l'Armorique se soulevèrent en masse et il semble bien que les Ossismiens se libérèrent alors définitivement du joug de Rome.

Miorcec de Kerdanet rapporte à ce sujet l'anecdote suivante concernant « la prise d'Occismor en 409 » : « — On assure que « cette ville était alors habitée par une colonie romaine, si dévouée « au christianisme, qu'on l'appelait partout la cité sainte, et son « territoire le monde de perfection. Elle avait pour reine une « princesse d'une haute piété, nommée Thérèse. Des idolâtres « survinrent, et voulurent détruire la paix et l'union dont on « jouissait dans cette sainte ville. Ils attaquèrent les Occismes, « les chassèrent de leur cité et remportèrent sur eux une grande « victoire dans le pays qu'on nomme aujourd'hui Saint-Servais. « Le combat avait été si désastreux que le sang des Occismes « avait rougi, dit-on, toutes les eaux du Bouillard, et que le champ « du combat avait reçu dès ce moment le nom, qu'il porte encore, « de Lann-ar-Poanniou, c'est-à-dire de lande des peines ou des « douleurs. Cependant, l'armée sainte n'avait pas été entièrement « détruite : il en restait quelques débris qui se retirèrent dans « la terre de Rivoaré, en Bas-Léon ; et là, vaincus de nouveau par « les barbares, ils consommèrent, dans une autre bataille, leur « sacrifice à la foi de Jésus-Christ. Ces martyrs reposent dans le « cimetière de Lanrivoaré. On fait monter la perte des Occismes « dans les deux combats à 7.777, qui, suivant le calcul des Bretons, « bien différent du nôtre, font sept mille sept cent sept vingt et « sept, que nous écririons 7.847. »

Il y a sans doute une part à faire à la légende dans ce récit. Mais le cimetière de Lanrivoaré est toujours dénommé : le champ des martyrs. Quant à la révolte de 409, elle est confirmée par l'historien grec Zosisme, qui vivait au Ve siècle et qui arrêta son « Histoire Nouvelle » à Théodose II.

* * *

L'empereur romain d'Occident ayant été déposé en 476 par Odoacre, roi des Germains Hérules, la Gaule fut envahie par les Francs. En 486, Clovis battait les Romains de Syagrius à Soissons, fondait la monarchie franque et, dix ans plus tard, écrasait les Alamans à Tolbiac ; il dominait ensuite les Burgondes à Dijon, en 500, puis les Wisigoths à Vouillé, en 507. A sa mort, en 511, il laissait entre les mains de ses quatre fils le plus important des royaumes établis sur les ruines de l'empire romain d'Occident.

C'est à la même époque que les Bretons, abandonnés par les Romains, furent assaillis par les Saxons. Dès le Ve siècle, des groupes d'émigrants bretons arrivèrent en Armorique et y fondèrent des colonies. Non seulement le littoral de la Gaule était le plus proche, mais encore étaient-ils assurés d'y trouver des Celtes comme eux. Cette émigration s'échelonna sur plus d'un siècle, par apports successifs, au fur et à mesure de l'emprise des Saxons sur leur pays d'origine. Or, les Bretons étaient — pour la plupart — déjà convertis au christianisme. Il est donc admissible que, dès qu'ils furent formés au monastère de Saint-Iltut, dans l'île de Pyrus (aujourd'hui Caldey), les moines qui devaient devenir les saints bretons furent appelés en Armorique.

Il suffit de savoir que saint Samson, duquel nous avons une *Vita* écrite au VIIe siècle ; saint Gildas, fondateur de Rhuys ; saint Magloire, qui succéda à saint Samson à Dol ; saint Brieuc ; saint Malo ; saint Dewi (évêque de Ménévie) sont sortis de ce monastère, comme saint Paul-Aurélien, dont plusieurs même furent ses condisciples. Comme il suffit de savoir que saint Paul-Aurélien trouva son parent, le comte Gouizur, déjà installé en Armorique, comme saint Tugdual trouva son cousin, le comte Deroch, comme saint Brieuc trouva Rigual. Partout, les religieux étaient attendus par les Bretons qui les avaient précédés.

Il y a, en outre, identité dans la façon de les faire élire évêques, par la suite, au moins pour ce qui concerne les évêchés voisins de Léon et de Tréguier, qui se partagèrent la partie nord du pays des Ossismiens, la partie sud étant déjà devenue l'évêché de Quimper, dans les limites de la Civitas Corisopitum. C'est le fils de Clovis, le roi de Paris Childebert, qui éleva saint Paul-Aurélien à la dignité épiscopale, comme il éleva saint Tugdual à la même dignité, l'un et l'autre ayant refusé précédemment tout honneur.

*
* *

Sa devise l'affirme : « — Je n'attaque point, je me défends seulement. » — Non offendo, sed defendo.

Ses armes anciennes furent d'or au lion de sable cantonné de trois molettes de même (Guy Le Borgne, Ogée, etc...). Plus récentes, elles furent d'or au lion de sable tenant une crosse

d'évêque de gueules. Modernes, elles sont d'hermines au sanglier portant une tour de gueules et colleté d'or (Pol Potier de Courcy). En fait, Saint-Pol-de-Léon blasonne aujourd'hui : parti au 1er d'or au lion de sable portant une crosse d'évêque de gueules, et au 2e d'hermines au sanglier de sable portant une tour de gueules et colleté d'or.

L'écu d'or au lion de sable est celui du Léon. Il fut porté par la famille noble de ce nom, fondue dans celle de Rohan.

Quant au sanglier, il rappelle à la fois le passage de la Vie de saint Paul-Aurélien, qui trouva une laie et ses marcassins dans le castel ruiné et abandonné, et l'insigne des Ossismii sur les monnaies gauloises. En effet, les monnaies des Ossismes se reconnaissent au sanglier qu'elles portent, comme celles des Coriosolites se reconnaissent à la lyre, et celles des Vénètes aux volutes.

Ce sanglier, qui apparaît ainsi au commencement de l'Histoire et auquel s'applique la devise saint-politaine de la défense, ne réapparaît pas ensuite par le fait d'une simple coïncidence. Et Gourmonok, le moine de Landévenek, nous en fait une allégorie qui permettra sans doute de comprendre les autres. Celle du dragon, par exemple. Dans tous les récits des hagiographes, ces monstres semaient la désolation — *après le départ des Romains* — en dévorant surtout les enfants. Tel ce seigneur païen Elorn, de la Roche-Maurice, qui, dans la Vie de saint Riok, préféra se jeter dans la rivière Dourdoun plutôt que d'aller conduire son fils en pâture au dragon qui désolait la région de Brest. Or, parmi les coutumes introduites en Armorique par les Romains, coutumes qui motivèrent la révolte de 409 autant que l'implantation des Barbares, il en était une qui « condamnait à l'esclavage les enfants de ceux qui ne pouvaient pas payer les taxes auxquelles ils avaient été imposés ».

Ogée, en 1780, écrivait que le prince Salaun avait reçu comme un don du ciel, en 421, le corps de saint Mathieu apporté d'Egypte par des marchands. Il le fit déposer avec honneur, précisait-il, *dans la ville des Ossismiens* et « pour marquer à Dieu sa reconnaissance d'avoir rendu ses Etats dépositaires du corps de ce saint apôtre », il abolit la loi sur l'esclavage des enfants. Notons au passage que le portail ouest (XIIIe siècle) de la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon contient trois statues : celles de saint Paul-Aurélien, celle de saint Paul, apôtre, et celle de saint Mathieu. Le nom de cet apôtre fut en outre donné à une abbaye importante

dont on peut admirer les ruines imposantes, et à la pointe rocheuse qui la portait, à l'ouest de Brest, nom par lequel cette pointe est encore désignée aujourd'hui.

En suivant l'Histoire et les légendes elles-mêmes, il apparaît nettement que les mesures vexatoires infligées aux populations gauloises par les Romains avaient survécu à ces derniers pendant un temps assez long. Et qu'elles ne cessèrent vraiment que lorsque les évangélistes bretons intervinrent, jugulant ces monstruosités par la grâce de leur étole avant de les faire disparaître. C'était un des aspects de la désorganisation sociale dont souffraient les colonies bretonnes en Armorique, avant leur fusion avec les groupements d'autochtones ou de Gallo-Romains et des débris des Légions, demeurés sur place après l'effondrement de l'Empire romain.

Un autre aspect de cette désorganisation fut la lutte intestine qui déchira les roitelets de l'époque. Il n'était question alors que de drames et de batailles intérieures. Salaun, qui avait épousé une romaine (Cecilia, la fille du patrice Flavius) et adopté une part des us et coutumes des Romains, fut lui-même victime de ses tentatives de réforme. Il mourut, massacré par ses adversaires coalisés, en 434, à Merzer Salaun (aujourd'hui La Martyre). Notons ici que, sous les derniers empereurs, l'enseigne des cohortes représentait *la figure d'un dragon*, tissée dans un carré d'étoffe écarlate, dont le bord supérieur était fixé à une traverse qui surmontait la hampe. Ainsi, il y avait dix dragons par légion. Ces enseignes, d'après Procope, demeurèrent dans les Gaules avec les débris des légions et les derniers auxiliaires des Romains. En outre, le dragon pouvait aussi représenter le paganisme : la légende de Gradlon, qui servait sous le même Salaun et qui avait refusé les avances de la femme de ce dernier, nous le représente enlevé par la fée qui l'aimait, *sur un char attelé de deux dragons*.

Dans les mêmes temps, les Bretons avaient à faire face à des périls venant de l'extérieur. Au début du Ve siècle, une « armée de pirates » dut être rejetée à la mer, à Lochrist en Plounévez, par Fragan, père de saint Guénolé. Au début du VIe siècle, un autre grand combat avait lieu à l'embouchure de la Penzé. Il se termina par la défaite des envahisseurs, des Frisons sous les ordres d'un certain Korsold, leur général, dont la tente était dressée sur l'île Callot, en Carantec. Une chapelle dédiée à Notre-Dame s'élève sur cet emplacement ; elle fut fondée en 502 (Albert le Grand) ou en 513 (Miorcec de Kerdanet). Ces deux faits

principaux, intéressant particulièrement la côte nord du Léon, sont parvenus jusqu'à nous. Mais on peut imaginer que d'autres alertes se produisirent et que, dans ces conditions, les Bretons étaient davantage préoccupés de se défendre que de régler définitivement les difficultés intérieures nées de la désorganisation sociale de l'Armorique.

Ce fut aux moines évangélisateurs, appelés plus tard les Pères de la Patrie, les Saints bretons, d'apporter, selon la formule qui se retrouve ensuite dans toutes les délibérations des corps politiques de cette région, « la paix et l'union ».

*
* *

Le Léon se limite au nord et à l'ouest par la mer, au sud par l'Élorn et à l'est par le Trégor, coupant en deux parties les villes de Landerneau et de Morlaix. Ses habitants sont les Léonais, au moins depuis Tristan le Léonais, chevalier de la Table Ronde. Ils sont dits quelquefois Léonards, bien que ce terme paraisse mieux s'appliquer aux choses qu'aux personnes du Léon : les maisons léonardes, le plateau léonard, etc...

Le chevalier de Fréminville écrivait en 1826, en parlant de Saint-Pol-de-Léon : « — Cette ville, a-t-on dit, n'a pris le nom de « Saint-Pol que dans le sixième siècle, de celui de son premier « évêque ; auparavant elle s'appelait Légio à cause des légions « romaines qui y firent un long séjour. On la nomma depuis « Saint-Pol-de-Légion, et par contraction, de Léon. Cette absurde « étimologie n'est absolument fondée que sur des chimères et sur « un pitoyable jeu de mots. » Et, après avoir contesté le séjour « des Romains à l'extrême ouest de l'Armorique, il propose : « — Il « est évident que le nom actuel de Léon vient naturellement de « l'ancien nom Leonica », qu'il tire d'une mauvaise graphie de Lemovices, qu'il rapporte dans son texte sous la forme Léonices. Et il conclut : « — Nul doute que ce ne soit dans la langue des « Aborigènes, dans la langue de ceux qui l'ont bâtie et habitée « les premiers, dans la langue celtique en un mot, qu'il ne faille « aller chercher sa véritable étimologie. »

Or, nous savons que les Lemovices sont devenus les Limousins. D'autre part, en effet, nous ne trouvons aucune trace d'un mot semblable à celui de Legio dans les textes. Enfin, en essayant d'uti-

liser les synonymes, nous voyons Marius, pendant son deuxième Consulat, en 104 avant J.-C., supprimer les autres enseignes militaires des légions et ne garder que l'aigle, d'où aquila et légio furent ensuite souvent employés comme synonymes. Si une quelconque localité de l'Armorique avait pu s'appeler Legio, ce serait, par conséquent, Aquilo et, aujourd'hui, Quimper. Mais, précisément, cette ville porte un nom issu du breton Kemper et son faubourg, qui a pu être Aquilo, se nomme Locmaria. Comme sa région porte le nom de Cornouaille, francisé du breton Kerne.

Dans le Léon, la toponymie est pareillement d'origine bretonne. Mais si Léon venait de Légion, il n'y aurait en langue bretonne d'autre terme que Strollad. Ainsi, la Légion d'honneur se dit Ar Strollad a enor, et légionnaire se dit strolladour, au pluriel strolladourien. Ce qui ne ressemble en rien à Léon, dont un habitant est dit eur Leonad, au pluriel Leoniz, en langue bretonne. Toutefois, Léon a un sens dans cette langue : il désigne le lion. Cette figure héraldique se retrouve dans les écus de nombreuses familles nobles du Léon et, plus particulièrement, dans les armes des comtes et des vicomtes de Léon, famille noble fondue, comme nous l'avons dit, dans celle de Rohan. Le lion ne figure donc pas par hasard dans les armoiries de la ville de Saint-Pol-de-Léon. En l'occurence, ce sont des armes parlantes. Et, dans les fêtes régionales, parmi les bannières des anciens évêchés de Bretagne, figure toujours celle du Léon : d'or au lion de sable.

* * *

Saint Paul-Aurélien naquit en 490 à Penhoen (aujourd'hui Boverton) en Clamorgan, en l'Ile de Bretagne, dans une famille chrétienne et romanisée. Son père se nommait Porphius Aurelianus, et lui-même Paulus Aurelianus. Son père était noble et riche ; il eut douze enfants, neuf garçons et trois filles dont Sicofolla, qui fut abbesse. De bonne heure, Paulus Aurelianus manifesta sa vocation religieuse malgré les vœux de son père qui aurait préféré le voir suivre le métier des armes qui était le sien. Si bien qu'en l'an 500, Paulus Aurelianus entra « en pension » chez saint Iltut dans l'île Pyrus (aujourd'hui Caldey). Il y resta six ans, pendant lesquels il se fit remarquer par sa piété et le miracle des oiseaux de mer. En 506, il quittait Caldey pour la

vie érémitique et se retirait dans une solitude, non loin de la demeure de ses parents. D'autres religieux le rejoignirent et, après qu'il eut reçu le sacerdoce à Gwic-Kastell (aujourd'hui Winchester), il fonda son premier monastère. Vers 520, remarqué par le roi Marc, qui gouvernait les Scots, les Angles, les Pictes et les Bretons, il accepta de devenir l'abbé de la cour. Il y eut une vie si édifiante que ce roi désira lui voir conférer l'épiscopat. Mais Paulus Aurelianus refusa et, pour retrouver la vie érémitique, prit congé non sans avoir vainement demandé une des sept cloches qui servaient à annoncer les repas à la cour du roi Marc. Puis il alla faire ses adieux à sa sœur Sicofolla. Avant de s'embarquer, il assigna des limites à la mer qui menaçait le monastère de celle-ci en traçant un chemin entre des rochers qu'il fit se lever, chemin désigné depuis Hent-Sant-Paol. Et il quitta l'Ile de Bretagne en 525, pour l'Armorique.

Il débarqua d'abord en Ossa (aujourd'hui Enez Eusa : l'île d'Ouessant) où il prit terre à Porz Ejen (port du bœuf), lequel existe toujours et n'est point Porzpaul. Non loin de ce port, il trouva un fundus nommé Korz (Arundinetum, dit Gourmonok, soit roseau). Puis il fit construire une chapelle et des cabanes (de gazon, couvertes de glays, dit Albert le Grand), qui constituèrent son second monastère. Six mois plus tard, Paulus Aurelianus s'embarquait à nouveau. Cette fois, il prit terre à Ar Marc'h Du, près de l'île Melon, après un voyage de seize milles (il y a exactement seize milles de Porz al ejenn en Ouessant à l'île Melon. Il n'est pas possible d'être plus exact que Gourmonok).

Ayant débarqué avec tout son monde, Paulus Aurelianus explora sa nouvelle patrie. Il arriva dans une localité du pays d'Ach en Domnonée, nommée Telmezouia (aujourd'hui Ploudalmezeau). Il y trouva un fundus où il construisit un oratoire et des cabanes mais où il ne resta que peu de temps. Ce lieu s'appelle depuis Kerber, du nom d'un cousin de Paulus Aurelianus. Quelques-uns de ses compagnons s'installèrent plus avant, et notamment Vivehinus à qui l'on doit Lampaul-Ploudalmezeau. Mais là n'était point le but. Paulus Aurelianus quitta le pays d'Ack et pénétra dans le *pagus Leonensis*, à l'extrémité duquel il arriva dans une localité nommée Lapidea et jusque dans un lieu de cette localité dit Kerwiorman. Lapidea s'identifie avec Tremenech en Plouguerneau. Quant à Kerwiorman, la *villa Wiormani* de Gourmonok, sur le littoral de la mer britannique, ce lieu a disparu. Ses disciples ayant vainement exploré les environs à la recherche de l'eau,

Paulus Aurelianus frappa la terre de son bâton à trois reprises. Trois sources en jaillirent qui étaient encore réputées du temps de Gourmonok pour guérir divers maux par ablutions.

Apparut alors un petit homme. Il se présenta comme étant un des bergers de Gouizur, souverain chrétien du pays, sous la suzeraineté de l'empereur Childebert (*homunculus affuit... Ego, inquit... Withuris inter alios pastores porcos pascendo pascor, cujus dominio cadem regio domini imperatoris Philiberti praescriptione sub christiana religione regitur. Cujus faciem videre si velitis... me sequimini...*) « — Si vous voulez le voir, dit-il, suivez-moi. »

A la suite de ce berger, Paulus Aurelianus revint sur ses pas par la route publique jusqu'a la borne milliaire de Kerskao. D'où, après avoir emprunté la route côtière qui passait à Plouescat, Cléder, Sibiril et Plougoulm, il arriva devant l'oppidum au château abandonné qui devait devenir par la suite Saint-Pol-de-Léon. Sous les murs, il bénit une fontaine (aujourd'hui Lenn ar Gloar). De là, suivant son guide, Paulus Aurelianus et sa suite se rendirent en Battha (aujourd'hui l'île de Batz) où Gouizur, dans une de ses *mansiones*, se livrait à l'étude des Évangiles qu'il copiait de sa main sur des parchemins. Celui-ci accueillit chaleureusement les moines et notamment son cousin, Paulus Aurelianus. Comme ils parlaient du refus du roi Marc au sujet d'une des sept cloches du palais, un pêcheur entra qui portait un très gros poisson qu'il venait de capturer. Dans la gueule de ce poisson, fut trouvée une cloche que Paulus Aurelianus reconnut pour être celle qui lui avait été refusée par le roi Marc. Gouizur la lui remit avec empressement. Il fut alors fortement question, entre les deux cousins, d'un monstre horrible : un dragon répandait la terreur aux environs. Aidé d'un jeune guerrier de Cléder, nommé Nuz, Paulus Aurelianus s'approcha du monstre, lui passa son étole autour du cou et le fit précipiter dans la mer au Toul ar Sarpant. En reconnaissance de cet éminent service, Gouizur donna un livre manuscrit d'évangiles, plus Battha et tout ce qui en dépendait à son cousin. Nuz fut annobli et sa demeure fut nommée Kergournadeac'h (demeure de l'homme qui ne fuit pas). Et Gouizur se transporta dans les différentes *mansiones* qu'il possédait en Léon, et notamment à Penhoat (aujourd'hui Penhoet, en Saint-Thégonnec).

Alors, Paulus Aurelianus établit son troisième monastère. Avec ses moines, il lutta contre l'idolâtrie, fit abattre le Vezenn

Dann à Kastell, où il distribua aux habitants les essaims d'abeilles qui s'y logeaient, et détruisit les cultes païens en sanctifiant les fontaines et les monuments mégalithiques. Mais la tâche était lourde. Peu après, à la suite du retour des guerriers armoricains qui étaient allés porter secours aux Bretons insulaires avec Rigwal, un grand nombre de fugitifs bretons débarqua en Armorique. Gouizur en autorisa un certain nombre à se fixer dans le Léon. Ces émigrés étaient tous chrétiens et de nombreux moines se trouvant parmi eux se joignirent à ceux de Paulus Aurelianus.



Chapelle ensablée de l'Ile de Batz, par Yuna Roazon

Le besoin d'une autorité pour organiser tous ces efforts se fit sentir. En 540, Paulus Aurelianus, pressenti par Gouizur pour prendre la direction de ce clergé léonnais, refusa comme il avait refusé au roi Marc. Mais son cousin, employant la ruse, l'envoya au roi de Paris Childebert, à la cour duquel se trouvait le roi breton Judual, sous prétexte de lui porter un pli confidentiel. Dans son message, Gouizur demandait l'épiscopat pour son cousin, avec tant d'insistance, que Childebert et Judual persuadèrent Paulus Aurelianus, qui finit par accepter. Le même Childebert, dans le même temps, fit également consacrer Tugdual, évêque du Treher (aujourd'hui Tréguier). Tugdual, qui avait débarqué sur la côte ouest du Léon, s'était présenté à Gouizur qui l'avait dirigé sur le pays immédiatement à l'est du Léon, où Tugdual avait fondé un important monastère.

En 550, le premier évêque de Léon, installé à Kastell — où

il avait fait édifier une église qu'il avait primitivement dédiée à Saint-Martin-de-Tours — se mettait en relations avec Tugdual, évêque de Tréguier, et avec Fragan, évêque de Quimper, au sujet d'une épidémie de peste qui ravageait le pays. Des chapelles, des monastères s'élevèrent partout dans le pays de Léon. Les conversions furent très nombreuses. Et la renommée de Paulus Aurelianus s'étendit au loin. Il dut se rendre lui-même au Faou pour protéger son neveu Joevin, menacé par un seigneur païen qui voulait attenter à sa vie et qui avait déjà tué deux autres moines, Judulus et Tadec. Ce double meurtre avait été inspiré par le démon qui fit sortir de la mer un dragon qui prit tanière au Faou. Paulus Aurelianus, assisté de Joevin, appela ce dragon qui fut immédiatement maîtrisé et soumis, au point qu'il put être attaché au bourdon que Joevin planta en terre. Puis le seigneur coupable du double meurtre fut converti, pardonné et baptisé. Paulus Aurelianus quitta ce pays pacifié, emmenant le dragon en laisse et revint à Kastell. Sur le chemin du retour, en un lieu devenu depuis Lampaul-Guimiliau, il lui fut signalé que le monstre qu'il tenait en laisse avait caché un petit dans sa tanière du Faou. Il le délia et lui ordonna d'aller chercher son faon et de le lui amener, ce qu'il fit. Et il les conduisit tous les deux à l'Ile de Batz où, après avoir péri par faute de nourriture et attachés à un simple bâton piqué en terre, ils furent jetés à la mer.

Une longue suite de miracles, tant contre les forces de la nature que contre les maux des hommes, jalonne la vie de saint Paul-Aurélien, qui rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets et la santé aux paralytiques. Voici ce qu'en dit finalement Gourmonok : « Ce pays, débarrassé de ses souillures et de ses crimes, fut consacré et bénit par le saint apôtre, et là où autrefois surabondait le péché, surabonde la grâce, sous la protection de Notre-Seigneur Jésus-Christ auquel nous devons honneur et obéissance jusqu'à la fin des siècles. » (*Quem locum, omnibus nefariis ab eo retrusis, sale et aqua benedicta et in circuitu ejus deintus et deforis cum laudibus et hymnis conspersa, sacravit atque benedixit, ut ubi superabundarat peccatum, ibi superabundaret gratia, praestante Domino nostro Jesu Christo, cui honor et imperium in secula seculorum.*)

Gouizur mourut en 570. Son fils Even lui succéda et transféra le siège du gouvernement de Léon au temporel dans une ville qu'il fonda. Elle porte son nom depuis. Les an Even, entre Brest et Kastell (aujourd'hui Lesneven). Il débarrassa le Léon des pirates

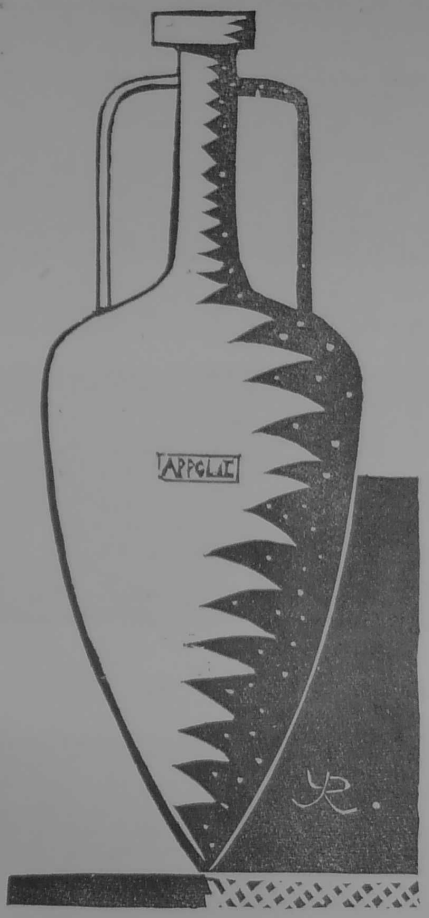

Amphore de l'atelier d'Appolaer, par Yuna Roazon

danois qui l'infestaient, avec le concours de saint Goulven, renouvelant l'exploit de Fragan et de saint Guénolé.

Au soir de sa vie, saint Paul-Aurélien se choisit un successeur. Ce fut d'abord saint Jaoua, en 599, puis saint Tiernomaël. Mais ils succombèrent et le premier évêque de Léon dut reprendre la direction de son évêché. Peu de temps avant sa mort, il rencontra dans un bois saint Tanguy, alors abbé de Gerber. Des anges leur apparurent. L'un d'eux leur annonça leur mort prochaine. Ce bois est depuis désigné Coatelez. Saint Paul-Aurélien se retira alors à l'Ile de Batz où il mourut dans son penity le même jour que saint Tanguy, le 12 Mars 600, âgé de 110 ans, en odeur de sainteté. Son successeur Cetomerin le fit transporter à Kastell où il fut inhumé dans le chœur de l'église cathédrale. Et, depuis, cette ville a pris le nom de Kastell Paol, en langue bretonne, et celui de Saint-Pol-de-Léon, en langue française.

Cetomerin mourut lui-même en 610. Saint Goulven, selon le vœu de saint Paul-Aurélien, devint alors évêque de Léon. Il mourut en 616, le premier jour de Juillet.

*
* *

Nous avons suivi, pour le récit de la vie de saint Paul-Aurélien qui précède, le travail contenu dans l'ouvrage de Gourmonok intitulé « *Vita sancti Pauli episcopi leonensis in Britannia minori* » ; les travaux d'Albert le Grand, de Morlaix, auteur de la « *Vie des Saints de Bretagne Armorique* » ; ceux d'Arthur Le Moyne de la Borderie, auteur d'une « *Histoire de Bretagne* » ; et de Dom François Plaine, qui publia à Rennes, en 1882, une « *Vie inédite de saint Paul de Léon* » sur le manuscrit original de Gourmonok.

Il nous reste à développer, tant dans le corps de cet ouvrage que dans celui que nous publierons sous le titre : « *Enez Vatz : L'Ile de Batz* », plusieurs détails que nous n'avons fait qu'effleurer.

Outre les reliques du saint, revenues de Saint-Benoît-sur-Loire, la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon conserve la cloche du roi Marc, que les gens du pays appellent An Hir Glaz, et l'église de l'Ile de Batz conserve l'étole de saint Paul-Aurélien en soie tissée. Quant au livre d'évangiles remis par son auteur Gouizur à saint Paul-Aurélien, nous savons qu'il fut recouvert d'argent au temps de l'évêque de Léon, Guillaume de Rochefort (1349-1385), et qu'il

était conservé dans la cathédrale de Léon jusqu'à la Révolution. Il a disparu depuis. Dans l'inventaire des objets mobiliers de la sacristie de la cathédrale, le 31 Décembre 1790, il apparaît à l'article 4° : deux livres d'Épîtres et Évangiles, couverts en argent, modelés en figures de Saints ; et à l'article 5° : *un autre livre gothique couvert en argent.* Les deux premiers sont à la Bibliothèque de la Ville de Lyon. C'est de cette ville que, l'an 1897, le reliquaire de bronze doré de l'autel de saint Paul-Aurélien arriva à Saint-Pol-de-Léon, des ateliers d'Armand Caillat.

Guillaume de Rochefort, lorsqu'il fit recouvrir d'argent le manuscrit de Gouizur en 1352, y fit modeler ses armes (vairé d'or et d'azur) et celles de Léon (d'or au lion de sable). Lorsqu'on constate avec quelle exactitude furent martelées les armoiries en bosse des monuments saint-politains, il vient à l'esprit que les gravures du « livre gothique couvert en argent » attirèrent sur lui les rigueurs d'un des zélés représentants de la République une et indivisible. Mais une main pieuse a également pu le soustraire à la destruction et le cacher si bien qu'il ne fut jamais retrouvé. Quoi qu'il en soit, l'histoire et l'archéologie y perdent beaucoup : ce manuscrit est l'un des plus anciens écrits de la Bretagne.

L'étole conservée dans l'église de l'Ile de Batz représente des chasseurs affrontés, chacun tenant un faucon au poing, avec des chiens passant entre les pieds de leurs chevaux. Ces étoffes tissées en forte soie provenaient de Perse et se trouvaient dans le commerce au temps de Childebert.

La cloche conservée à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon est quadrangulaire. Elle a 20 cm. de hauteur. A sa base, les grands côtés ont 18 cm., et les petits mesurent 16 cm. Elle pèse huit livres et demie. An Hir Glaz rendit la vie à un mort, dit Gourmonok. Elle est encore en grande vénération et les fidèles se font imposer cette cloche miraculeuse sur le chef pour se préserver de la surdité et des maux de tête.

Enfin, le reliquaire contient le chef de Saint-Paul-Aurélien et l'os du bras du même saint, l'omoplate et la vertèbre de saint Hervé, l'os du fémur de saint Laurent, et un ossement de saint Jaoua (ou Joevin).

*
* *

Après être apparue en 550 dans l'Hagiographie, Kastell Paol apparaît dans l'Histoire de la Bretagne en 683. Alain le Long, fils de Judikaël, y assembla les Etats de Bretagne le 10 Mai de cette année-là, pour la réformation de plusieurs abus. Nous nous bornons à indiquer cette date car cet événement paraît douteux à M. de Marteville, qui reproche à Cambry de l'avoir propagé.

Ensuite, l'Histoire est muette à son sujet jusqu'au milieu du IXe siècle. Alors, Nominoé étant devenu roi de Bretagne, voulut se faire sacrer, en 847. Mais la plupart des évêques bretons étaient sous l'obédience du métropolitain de Tours. Ils refusèrent. Parmi ceux-ci se trouvait Liberalis, évêque de Léon.

Peu de temps après, dénoncé par l'abbé de Saint-Sauveur de Redon Konvoion, comme coupable de simonie, avec les évêques Salason, d'Aleth, Suzan II de Vannes et Félix de Quimper, Liberalis fut l'objet d'une information qui se termina par une demande de déposition présentée au Pape Léon IV.

Mais Nominoe, trouvant que la procédure engagée à Rome était interminable, jugea lui-même les quatre évêques en cause, en 848, et prit l'initiative de les déposer. Puis il rétablit la métropole bretonne de Dol et procéda au remplacement des évêques de Vannes, de Quimper, d'Aleth et de Saint-Pol-de-Léon. Liberalis, par la suite, se retira auprès du roi de France Charles le Chauve, non sans avoir préalablement déposé une partie des reliques de Saint-Paul-Aurélien à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire, dans le but de les soustraire aux pillages des Normands.

Ces derniers, pendant une période dépassant un siècle, firent tellement d'incursions sur les côtes bretonnes qu'ils y ont laissé une rancune tenace. Retranchés pendant de longues années dans l'Ile de Batz, ils en avaient fait un des centres d'où partaient leurs expéditions. A la fin du IXe siècle, un des successeurs de Liberalis, l'évêque de Léon Paulin, fit transporter de Saint-Pol-de-Léon à Fleury le restes des reliques qui reposaient dans la cathédrale. Les Normands, avec des fortunes diverses, poursuivirent leurs pillages jusqu'en 960, année où ils détruisirent un petit village de pêcheurs léonnais à Roc'h Kroum, en Roscoff. *An Nordidi ken stang war ar mor, evel laboused an nevez amzer, ha deue da flastra hon Bro*

Breiz. Ne jomas war o lerc'h nemet eur gwenoden ha ludu hag ar c'hwad. Voici en quels termes se dit encore aujourd'hui l'épouvante causée par les Normands, aussi nombreux sur la mer que les oiseaux au printemps, quand ils venaient piller la Bretagne : il restait seulement, après leur passage, une trace, de la cendre et du sang.

Nous devons ce texte breton à M. Le Dissès, saint-politain averti, qui le conserve avec ferveur depuis qu'il le reçut lui-même, en 1898, de M. l'abbé Berthou, alors recteur de Plouezoc'h. Cette persistance s'explique : Les Normands se sont acharnés sur cette région du Léon. Rollon avait obtenu de Charles le Simple la terre limitrophe de la Bretagne, en 911. Mais les mêmes Normands ne quittaient l'Ile de Batz qu'en 939. Et vingt et un ans plus tard, ils revenaient encore saccager Roscoff.

Au siècle suivant, les Normands avaient changé d'objectif. Et la chrétienté ayant été soulevée contre les infidèles orientaux, Hervé de Léon, parmi les nobles de Bretagne, participait à la première croisade de 1096.

A partir de la deuxième moitié du XIIe siècle, l'Histoire nous apporte des éléments plus serrés sur la région qui nous occupe. C'est ainsi que nous apprenons qu'en 1163, à la suite du mariage du comte Eudon avec la fille du vicomte Hervé de Léon et de la résistance de ces deux seigneurs au duc de Bretagne, le roi d'Angleterre, allié du duc, envoya des troupes qui rasèrent les châteaux de Saint-Pol-de-Léon et de Lesneven.

Neuf ans plus tard, un raz de marée inonda une grande partie de l'évêché de Léon. Lorsque la mer se retira, elle laissa une telle quantité d'immondices qu'il s'ensuivit une épidémie cruelle qui fit une grande quantité de victimes, en l'an 1172.

Saint-Pol-de-Léon fut occupée en 1179 par les troupes du duc de Bretagne, en conflit avec le vicomte de Léon, comme toutes les autres places du pays. Elles ne furent rendues au vicomte qu'après sa soumission. Mais dix ans plus tard, le roi d'Angleterre recherchant le jeune Arthur, duc de Bretagne, et son protecteur André de Vitré, dépêcha les Cotereaux de Bretagne. Ceux-ci ravagèrent la seigneurie de Léon sans y retrouver Arthur de Bretagne qui était enfermé au château à Brest. Ces ravages étaient à peine réparés qu'en 1196, des bandes de voleurs s'abattirent sur le Léon et qu'il fallut l'intervention des troupes ducales pour les saisir et les faire juger.

Au début du XIIIe siècle, vivait Conan de Léon, dit Le Court,

dont la force physique était extraordinaire. Cela ne l'empêcha point de tomber au cours d'un combat et d'être fait prisonnier. Enfermé à Chinon, il y fut délivré en 1205 par Philippe Auguste lorsque ce roi de France s'empara de cette ville.

En 1250, le droit de bris servit de prétexte au duc de Bretagne Jean 1er, dit Le Roux, pour chercher querelle au Seigneur de Léon auquel il voulait retirer le privilège de doter ses vassaux de brevets. Il s'ensuivit un conflit armé pendant lequel les troupes ducales s'emparèrent des villes du Léon, qui furent pillées et brûlées. Par la suite, la situation du vicomte de Léon fut si mauvaise qu'il dut vendre les ports et les villes du Léon au duc de Bretagne, entre 1272 et 1280. Plus tard, la vicomté de Léon passa dans la famille de Rohan et elle fut ensuite érigée en Principauté.

Du XIVe siècle, nous avons retenu plusieurs événements. En 1319, l'Évêque de Léon secoua le joug ducal. Il jeta l'interdit sur les vastes territoires possédés en Léon par le duc. Un des points de ce conflit était la saisie d'un bateau de blé opérée à Pempoul en Saint-Pol-de-Léon par les gens du duc. Plus tard, en 1344, Hervé de Léon fut pris à Vannes par les Anglais et le roi d'Angleterre voulut, en représailles de la décapitation de Clisson, lui faire trancher le chef. Il le conserva grâce à l'intervention du comte de Derby. Dans son testament, daté de 1363, il léguait dix moutons d'or à Notre-Dame du Kreisker. L'on a cru que le duc Jean IV avait fait rebâtir cette chapelle en 1348. Cela nous paraît aussi improbable que l'érection de la chapelle de N.-D. de Recouvrance à Brest, attribuée à ce même duc en 1346. Il avait alors six ans et se trouvait en Angleterre. Il nous est préférable de croire que Jean IV, après sa victoire sur Charles de Blois, profita de sa visite à Saint-Pol-de-Léon, en 1365, pour faire commencer les travaux.

Du Guesclin paraît être venu deux fois dans Léon : la première en 1363 où il s'empara de Roscoff pour le compte de Charles de Blois ; la seconde en 1373 avant d'aller mettre le siège devant Brest occupé par les Anglais. En tous cas, Jean IV de Bretagne assiégea Saint-Pol-de-Léon en 1374, s'en empara, et la garnison française fut passée au fil de l'épée. Et l'année suivante, le comte d'Arundel incendiait Roskogoz (le vieux Roscoff) situé sur la rive est de l'Aber.

Enfin, dans un acte du Saint-Siège daté de 1387, la ville de Saint-Pol-de-Léon est désignée : *Castrum Pauli Leonense,* ce qui se rapporte exactement à son appellation bretonne : *Kastell Paol a Leon.*

A l'aube du XVe siècle, Saint-Pol-de-Léon était une ville fortifiée assez importante pour que Raoul de Koatken, Tanguy de la Charmoye et Jean de Poulaye s'engagent à la garder fidèlement pour le duc de Bretagne. Et, en 1404, le havre de Roscoff était assez sûr pour que le sire de Penhoet, amiral de Bretagne, en sorte pour aller combattre les Anglais devant la pointe Saint-Mathieu où il leur tua 2.000 hommes et leur prit 40 vaisseaux.

Saint Vincent Ferrier, venu en Bretagne sur les instances du cardinal Alain de Coetivy, prêcha à Saint-Pol-de-Léon en 1417. Il y fut reçu par l'évêque Alain de la Rue. Le duc de Bretagne Jean V, se rendant en pélerinage à Notre-Dame du Folgoat, passa par cette ville en 1443. L'année suivante, un acte important réglait les obligations respectives du vicomte de Rohan, seigneur de Léon et du chapitre de la cathédrale.

Si Marseille eut sa sardine, Saint-Pol-de-Léon eut sa baleine. Un de ces cétacés fut rejeté par la mer sur le rivage léonard en 1461 et Guillaume Ferron, alors évêque de Léon,s'en saisit en arguant du droit de bris. Mais le duc de Bretagne revendiqua la baleine en soutenant qu'elle ne pouvait appartenir qu'à lui seul. L'évêque résista et en fit extraire huit barriques d'huile.Une troupe d'hommes en armes, au son de la trompette, donna l'assaut à la maison épiscopale et se livra à des excès après avoir chargé de chaînes le chapelain et le concierge de l'évêché qui refusèrent de dire où le prélat s'était caché. L'archevêque de Tours règla le conflit et Pie II rendait hommage à Guillaume Ferron par sentence du 7 janvier 1464.

En 1462, le duc de Bretagne François II passa par Saint-Pol-de-Léon pour se rendre au Folgoat. Et, en 1471, le même duc donna le droit de papegault à la ville. Ce mandement fut confirmé par François II le 1er Mai 1482. Depuis, jusqu'en 1770, les archers saint-politains s'affrontaient chaque premier jour de Mai et celui qui abattait l'oiseau de bois placé sur le clocher de Saint-Pierre était proclamé roi du papegault pour un an. Il était exempté de toutes charges publiques, était autorisé à vendre plusieurs pipes de vins franches de tous droits mais devait faire fabriquer l'oiseau de l'année suivante à ses frais et payer 6 livres pour pouvoir le planter dans la tour. D'autre part, il donnait 3 livres pour le service annuel pour le repos des archers trépassés. Le roi de papegault fut exempté, en 1504, du droit de billot, par Anne de Bretagne. En 1534, François 1er, roi de France, augmenta encore ces franchises, ce qui fit des envieux du titre même parmi les chanoines. Le dau-

phin Henri, duc de Bretagne, leur interdit le papegault en 1543. Au siècle suivant, le roi du papegault dut présenter ses titres, en vertu d'un arrêt de conseil d'État et, en 1680, le duc de Chaulnes tenta de faire verser les fonds attribués au papegault à l'hôpital général. Mais les saint-politains trouvèrent les arguments pour continuer cet exercice. Enfin, en 1708, l'oiseau fut placé à St-Roch, et plus à Saint-Pierre, jusqu'en 1770, année au cours de laquelle les papegais furent supprimés et leurs droits remis aux hopitaux qui, en retour, se chargèrent des enfants trouvés.



Armes de Porzmoger, par Yuna Roazon

Des pirates ayant désolé les côtes du Léon, les habitants du régaire de Saint-Pol-de-Léon et des ports de Roscoff, Pempoul, du Pouldu, de l'Ile de Batz, conjointement avec les marins d'Ouessant et des îles Molenez, Quemenez, Trielen, Bannec et Balanec se plaignirent. Le pape Callixte III fulmina contre ces pirates dans une bulle datée du 18 Septembre 1472.

Le XVIe siècle fut celui de la prospérité en Bretagne. La plupart des édifices anciens du Léon datent de cette époque, pour ce qui concerne les manoirs et maisons particulières. Le port de Roscoff, notamment, faisait un commerce actif avec l'Espagne, l'Angleterre et les pays scandinaves. Aussi ses marchands n'hésitèrent-ils point à manifester leur désir de se libérer de la tutelle de la ville de Saint-Pol-de-Léon. Dès 1503, ils construisirent une église qui devait être dédiée à Notre-Dame de Kroaz-Batz, sur un terre-plein conquis par eux-mêmes sur la mer, malgré l'avis contraire de l'évêché qui avait refusé jusqu'au terrain.

Cette même année 1503, Jean, vicomte de Rohan et de Léon, fit son entrée solennelle à Kastell Paol. Les chanoines sortirent processionnellement à sa rencontre, de la cathédrale jusqu'à la croix située alors au milieu de la place, entre le cimetière et la rue du Porzmeur. Après les vêpres, le vicomte donna sa voix — en sa qualité de chanoine — pour l'élection d'un évêque car le siège était vacant. Jean de Kermavan fut élu évêque de Léon.

En ouvrant un dictionnaire, il est possible de lire ceci : Primauguet (Hervé de) ou Primoguet, amiral breton, né à Plouarzel vers le milieu du XVe siècle, mort en 1513. Après cela, la recherche de la famille de cet amiral au nom printanier, dans les nobiliaires bretons, ne donne rien. Pour le bon motif que le « surnom » dudit Hervé n'était point Primauguet mais Porzmoger, que l'on retrouve quelquefois orthographié Portzmoguer et Portemoguer, voire même Plumoguer.

C'est alors qu'il était capitaine du port de Pempoul en St-Pol-de-Léon que la reine-duchesse Anne de Bretagne offrit à Hervé de Porzmoger le commandement de la flotte de Bretagne. On lui avait rapporté sur le compte de ce capitaine saint-politain (les commérages sont de tous les temps, comme le baroque) tant de calomnies qu'elle voulut en avoir le cœur net. En 1505, lors d'un voyage par le duché, elle arriva dans la cité du Kreisker. Elle y fut reçue par Jean de Kermavan, évêque de Léon et apprit que Porzmoger, sur son navire, avait gagné la haute mer « pour surveiller les abords des côtes ». En réalité, croyant qu'Anne de Bretagne avait ajouté foi aux calomnies dont il avait été l'objet, il s'était éclipsé à l'annonce de sa venue. Mais elle l'envoya chercher et l'invita à la rejoindre à Morlaix ou Porzmoger, « net, rude, et droit, se montra sous un si favorable jour » que la reine de France, et duchesse en sabots, n'hésita point à lui confier sa flotte et le commandement du premier vaisseau à deux ponts dont elle était si fière : « Marie La Cordelière ». Porzmoger finit avec cette superbe caraque qui lui servit de linceul, le 10 Août 1512, devant la pointe Saint-Mathieu. Attaquée par trois vaisseaux au cours du combat, la « Cordelière » se débarassa de la « Marie-James », démâta le second, le « Sovereign » et s'accrocha au troisième « Le Régent ».

Les deux navires sautèrent et coulèrent ensemble, entraînant dans l'abîme officiers et équipages.

Le dernier descendant en ligne directe de l'amiral breton qui fit l'admiration de tous ses contemporains fut un saint-politain. Il s'appelait Toussaint Hubert de Porzmoguer et habitait dans la rue de la Psalette, en la maison qui abrite aujourd'hui l'école Sainte-Anne. Fils de Sébastien du Porzmoguer et de Marie du Goasmoal, il y était né le 17 Mars 1764. Il y mourut le 18 Mai 1833. Il ne reste plus, du haut fait d'armes de Primauguet, amiral breton, que les relations des historiens et le poème sur parchemin de Germain de Brice, traduit par Pierre Choque, mais sa devise nous reste : *Var vor ha var zouar : Sur terre et sur mer.* Elle est toujours celle des courageux habitants des côtes du Léon, travailleurs infatigables penchés sur les sillons fertiles et laboureurs de la mer.

En 1548, Marie Stuart, reine d'Écosse âgée seulement de six ans, prit pied sur le sol de France — dont elle allait devenir la reine — au havre de Roscoff. Elle fut accompagnée de Roscoff à Paris, par St-Pol-de-Léon et Morlaix, par son parent le vicomte de Rohan. Il a été écrit que pour célébrer cet événement, il fut élevé sur les lieux une chapelle dédiée à St-Ninien. Or, elle existait déjà en 1538 sous le vocable de St-Trikgnon et remonterait au début du XIIIe siècle. Il n'en reste plus que quelques vestiges : un portail avec inscription, scellé dans un mur, et une poivrière qui domine en proue le port de Roscoff.

Par un édit daté de Chateaubriand, un juge royal fut établi à Saint-Pol-de-Léon en Octobre 1565 par le roi Charles IX, pour y connaître seulement des cas royaux.

1573 marque la fondation d'un hôpital par les habitants de Roscoff.

Le collège de Léon à Paris, surnommé Kerembert et fondé jadis par les seigneurs de Kergroadès, fut annexé à celui de Tréguier en 1574.

Le brillant XVIe siècle se termina dans les combats sanglants de la guerre civile. Les ligueurs prirent les châteaux de Kerouzere, en Sibiril, et de Kermilin, en Treflaouenan, l'an 1590. Les habitants de Roscoff luttèrent victorieusement contre les soudards de La Fontenelle en 1592. Mais Saint-Pol-de-Léon subit de nombreuses destructions. En outre, une épidémie se déclara et les victimes furent ensevelies près de Roscoff dans une pièce de terre placée sous l'invocation de St-Roch et de St-Sébastien. Une chapelle y fut érigée par la suite.

*
* *

Plus qu'aucun autre de l'Histoire moderne, le XVIIe siècle fut celui où la célébrité de Saint-Pol-de-Léon s'étendit au loin.

Ce ne fut pas à cause des habitants de Roscoff qui avaient demandé leur indépendance et se la virent refuser par arrêt du conseil de 1608, bien que cet arrêt fut confirmé par la délibération des États de Bretagne en 1786. Ni de l'établissement des Capucins à Roscoff en 1621 ; ni de l'installation des pères Minimes à Saint-Pol-de-Léon en 1622 dans la maison canoniale de Prigent Le Ny de Coatelez, trésorier de Léon et recteur de Plougoulm.

Mais René de Rieux étant évêque de Léon, le 11 Mai 1624 à 5 heures du matin, le doyen du chapitre de Nantes Étienne Louytre, opérant pour M. de Beruelle, directeur des Carmélites de France, frappait à la porte du manoir épiscopal de Léon, assisté de quarante soldats. En vain, d'ailleurs, car la porte resta fermée. Cette affaire des Carmélites de Morlaix, hébergées puis protégées par René de Rieux, devait être portée en Juin 1625 devant l'assemblée générale du clergé à Paris, qui prit fait et cause pour l'évêque de Léon, puis le 1er Août 1625 devant la Faculté théologique de la Sorbonne. Rome finit par donner raison à Louytre mais le contraignit à faire amende honorable. Et l'affaire se termina par le départ des religieuses en cause pour la Belgique. Après le 11 Novembre 1630, le même René de Rieux prit le parti de Marie de Médicis et il favorisa sa fuite en Flandre. Le 31 Mai 1635, René de Rieux était dépossédé de son évêché. Il ne devait y rentrer qu'en 1646.

Jusqu'en 1648, le corps politique de la ville de Léon était élu par le suffrage universel. Mais ces assemblées, qui se tenaient à la chapelle de N.-D. du Kreisker, causant du désordre, il fut procédé depuis à l'élection de 20 membres du corps de ville par année. L'office de maire fut créé par la suite, en 1692. Et les assemblées furent tenues dans une « maison de ville », rue du Poids-du-Roi.

Le 23 Novembre 1628, le tonnerre tomba sur la pointe de la flèche du Kreisker et « l'abattit de la hauteur d'une picque ». En Décembre 1630, le tonnerre abattit encore la pointe de la flèche, brisa l'escalier du clocher, fendit le chanceau de bronze et dessécha tous les bénitiers : une femme fut tuée dans la chapelle. Un accident semblable survint en 1640 et plusieurs personnes furent tuées.

Un clocheton, en outre, fut démoli. Il n'y avait alors, pour se préserver des orages, que la sonnerie des cloches à Léon, comme cela apparaît dans les comptes de la cathédrale : « Au 2 Juillet 1634 : Pour avoir sonné les cloches ; à cause du tonnerre, presque toute l'après-dînée dudit jour et la nuit du même jour... 25 sols. », et, auparavant, sur une cloche de la cathédrale : datée de 1563, dans cette inscription, traduite du latin : « Dissipant les orages, et les foudres, brisant les éclairs, je suis la voix du seigneur Sabaoth, etc... ». Le clocher du Kreisker fut encore foudroyé en 1680, en 1770 et en 1816. A ce propos, il y avait en 1610 à la cathédrale un curieux appareil appelé *l'instrument des ténèbres* ou *tarrabara* qui fut « raccomodé » lorsque le portail fut repeint.

En 1635, arriva Marie-Amice Picart, âgée de 36 ans, dans la cité du Kreisker. Elle y mourut en 1652 et le père Maunoir, qui écrivit sa Vie, la représente comme un martyrologe vivant. Elle vécut dix-sept années uniquement de la sainte communion. La dalle qui recouvre son tombeau se voit encore dans la cathédrale, devant l'autel des reliques de Saint-Paul-Aurélien.

Un édit du Parlement fut publié à St-Pol-de-Léon en 1665. Il défendait *à peine de la vie* de fréquenter ni d'avoir aucun commerce avec les habitants des Iles d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de Jersey et de Guernesey, à raison du mal contagieux dont ils étaient affligés.

Le duc de Chaulnes visita St-Pol-de-Léon en 1676, venant de Brest.

Le 20 Juin 1696, Louis Bretagne Alain de Rohan-Chabot, prince de Léon, prit possession de son canonicat à la cathédrale avec le cérémonial qui lui était dû. La noblesse s'était portée au-devant de de lui hors les murs. Reçu en ville par les habitants sous les armes, il fut introduit auprès de l'évêque et reçut les compliments des autorités civiles et des communautés religieuses. Le lendemain, le Chapitre de Léon le recevait et l'installait au chœur de la cathédrale. L'évêque était alors Pierre Le Neboux de la Brosse, fondateur du grand séminaire de Léon, qui réunit les sept paroisses du Minihy en une seule.

Le Grand Siècle faillit bien se terminer par une épouvantable catastrophe pour le Minihy de Léon. En 1699, un violent vent de Nord-Nord-Ouest souleva les sables de la mer. En quelques jours, cinq cents journaux de terres, des métairies, et le manoir de Brigné appartenant au sieur de la Sauldraye, furent engloutis et leurs habitants réduits à la mendicité. Ce fléau menaçant toute la péninsule saint-politaine, des travaux furent immédiatement entrepris. Le sable fut contenu grâce à des digues de genêts disposés en demi-cercles et repliés. A mesure qu'une digue était couverte, une autre était formée et l'amoncellement de sable fut tel que l'élévation des dunes ainsi obtenues dépassa dix mètres de hauteur. Il fut prescrit aux riverains d'entretenir des fossés de terre, ensemencés de landes avec défense de les couper. Il fut également défendu aux riverains de laisser vaquer leur bestiaux sur les sables. De fortes amendes et même des peines de prison sanctionnaient les infractions et le carcan était prévu en cas de récidive. Grâce à ces mesures énergiques, la campagne saint-politaine fut sauvée de l'ensablement et put devenir, par la suite, le plus beau des jardins de Bretagne. Nous relevons, par ailleurs, l'octroi par les États, le 18 Janvier 1781, de deux mille livres à la ville de Saint-Pol-de-Léon, pour ses travaux contre l'envahissement des sables, sur la proposition de l'évêque Jean-François de la Marche, Président de la Commission des Finances aux États de Bretagne. Au cours de travaux de voirie effectués récemment à Santec, les ouvriers ont mis à jour des portions de champs cultivés qui dormaient depuis deux cent cinquante ans sous le sable accumulé lors de cette calamité.

*
* *

Le XVIIIe siècle eut, pour événement capital, la lente transformation économique du Minihy de Léon. Amorcée par les Capucins de Roscoff, encouragée par le dernier évêque — surnommé Eskop ar Patatez — elle devait faire de la campagne saint-politaine la riche source de production qui s'épanouit au XIXe siècle, pour atteindre de nos jours le sommet de la prospérité. Bien entendu, les événements politiques eurent pendant ce même siècle une grande importance et nous n'aurons garde de les oublier.

Au début du XVIIIe siècle, la ville avait pour gouverneur M. du Dresnay, qui avait succédé aux Kerguz de Belair, et un lieutenant des maréchaux de France pour juger les différends entre gentilshommes. La ville et ses faubourgs de Pempoul, Pouldu, La Madeleine et Kreac'h Mikeal étaient divisés en deux compagnies de milices ayant chacune un capitaine, un lieutenant et un enseigne. Les héraux de la communauté étaient habillés de casaques de laine de deux couleurs : bleue semée de fleurs de lys au milieu et blanche

semée d'hermines des deux côtés, avec sur le dos un écusson brodé aux armes de France, de Bretagne et de la ville. La milice bourgeoise portait aussi les armes de la ville sur ses bannières et sur ses boutons. Les trois paroisses de la ville (Saint-Jean, Notre-Dame de Cahel et le Crucifix devant le Trésor) étaient chargées de la patrouille tandis que les quatre autres, y compris Roscoff, assuraient le service de garde-côtes.

Nous avons vu que les assemblées municipales autrefois tenues dans la chapelle du Kreisker sous la présidence du sénéchal, avaient été transformées en 1648 en corps municipal annuel de vingt membres et que la charge de maire avait été instituée en 1692. En 1734, M. Prudhomme du Rotel fut nommé conseiller du roi et maire de St-Pol. En 1744, M. Prigent de Kerembarz était à la fois conseiller du roi, sénéchal et premier magistrat de la ville, maire et député aux Etats.

L'hopital ayant été détruit par un incendie en 1705, la construction d'un nouvel hopital fut commencée en 1711 avec les pierres de la porte de Guénan, démolie en 1709 : c'est aujourd'hui l'hospice civil de St-Pol-de-Léon. Le palais épiscopal fut reconstruit ; l'aile ouest fut achevée en 1706 ; le côté nord en 1750 seulement. Les armoiries des évêques de la Bourdonnaye et de Goyon de Vaudurand s'y devinent encore, bien qu'elles aient été martelées depuis : c'est aujourd'hui l'Hôtel de Ville.

En 1707, les Etats de Bretagne firent présent à la ville de St-Pol-de-Léon de l'Histoire de Bretagne de Dom Lobineau, imprimée cette même année. Voici le premier historien qui écrivit Saint-Pol au lieu de Saint-Paul. Il faut toutefois remarquer que lorsqu'il parlait du premier évêque de Léon il écrivait Saint-Paul-Aurélien, réservant la graphie Saint-Pol à la ville : Saint-Pol-de-Léon, qui a finalement prévalu, bien que les actes de l'époque se dataient ainsi : A Léon, le...

Une violente tempête, survenue en 1734, démolit le quai du port de Roscoff, occasionnant 15.000 livres de dégats. Ce hâvre du Léon vit arriver en 1746 le dernier des Stuarts, le prince Charles-Edouard, prétendant malheureux amené là par un corsaire malouin qui l'avait recueilli en mer où il errait depuis quatre mois, après la bataille de Culloden, en Ecosse, où le duc de Cumberland l'avait battu.

Saint-Pol-de-Léon recevait, avec les honneurs dûs à son rang, le duc de Penthièvre, en 1747. Plus tard, la ville organisa de grandes fêtes à l'occasion du séjour du duc d'Aiguillon, en 1754. Enfin,

Hervé du Chef du Bois, maire de Saint-Pol, fut député aux Etats de Bretagne tenus aux Jacobins de Morlaix, en 1770. Le Président de ces Etats, M. de Fitz-James, assista ensuite à l'entrée solennelle de Jean-François de la Marche, dernier évêque de Léon, dans sa ville épiscopale.

A la veille de la Révolution, le corps municipal comptait parmi ses membres Hervé de Chef du Bois, maire, Le Coat Kernoter, procureur fiscal, Conversy, procureur syndic, Corre, recteur du Minihy, l'abbé de Troerin, chanoine, Prud'homme de Keraugon, lieutenant des canoniers garde-côtes, Le Hir et Laugée.

Le 23 août 1789, la bénédiction de la milice citoyenne eut lieu au couvent des Minimes dont le supérieur prononça un discours.

Au début de 1790, une nouvelle municipalité se donna Le Hir pour maire. A ce moment-là, Roscoff décida de se séparer de Saint-Pol-de-Léon et se nomma, le 31 janvier 1790, une municipalité et un maire qui fut Gérard Mège, négociant du port. Saint-Pol députa Prud'homme de Keraugon qui protesta vainement contre la suppression de l'évêché et de la juridiction, et contre la formation de la nouvelle municipalité de Roscoff. Le 28 juillet 1790, la municipalité envoya un mémoire à l'Assemblée nationale. Dans ce document, la situation de la ville — qui perdait un évêché, un chapitre riche, un collège, trois communautés religieuses, une maison de retraite et quinze maisons prébendales — était représentée comme désastreuse.

Personne ne voulant notifier la suppression de l'évêché, ce fut finalement le district qui en fut chargé. Le 4 décembre 1792, le nouveau maire Raoul recevait Brichet, La Ligne et Hamet, du district. Mais l'évêque refusa de se laisser déposséder. Par décret du 16 février 1791, l'Assemblée nationale le manda. Il ne répondit point. Le 25 février suivant, la gendarmerie se présenta pour se saisir de sa personne et l'accompagner à Paris. Mais Jean-François de la Marche préféra disparaître. Il embarqua dans la nuit à Roscoff sur une chaloupe de contrebandiers et gagna l'Angleterre, d'où il continua à diriger son évêché jusqu'à sa mort, à Londres, en 1806. En 1866, ses restes furent transférés à St-Pol-de-Léon et un mausolée fut érigé dans la cathédrale pour perpétuer le souvenir du dernier évêque de Léon.

Le Minihy de Léon ne survécut point à l'évêché. Le 15 Août 1791, un curé constitutionnel était nommé en remplacement du recteur.

La ville était occupée par 500 hommes des régiments de

Beauce et de Normandie. Et, pour effacer jusqu'aux traces de l'ancien régime, la municipalité autorisait, le 4 septembre 1791, la société des amis de la constitution à gratter et à marteler les armoiries aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des édifices.

En 1792, Prud'homme de Keraugon, ancien député à l'Assemblée nationale fut élu maire de Saint-Pol-de-Léon. Mais, presqu'aussitôt, il fut dénoncé comme autocrate. Pareille aventure surprit Gérard Mège, le premier maire de Roscoff, qui fut accusé d'avoir protégé les émigrations.

Mais c'est en 1793 que le drame prit de l'ampleur. Après l'expulsion des dames de la Retraite, le 31 janvier, ce fut la vente des cloches de St-Pierre et de la grosse cloche de la cathédrale, appelée Le Pol, puis enfin l'émeute éclata en Mars, à l'occasion de la levée de 300.000 hommes ordonnée par la Convention. Le tirage au sort était prévu pour le jeudi 14 Mars. Mais ce jour-là, les paysans arrivèrent en foule, firent du désordre et manifestèrent ouvertement leur refus. La municipalité fit suspendre le drapeau rouge à l'une des croisées de la maison de ville, au bas du Porzmeur. Le 15 au soir, étaient arrivés à Saint-Pol des commissaires de la Convention parmi lesquels Prieur de la Côte-d'Or et deux administrateurs du Finistère, Guillier et Le Denmat. La garde nationale de la ville était renforcée par un bataillon des volontaires du Calvados, 300 hommes de Morlaix et deux pièces de canon. Le drapeau rouge fut alors amené.

Le recrutement fut inexistant pendant les jours suivants.

Le mardi 19 Mars était jour de marché. La foule et les voitures obstruèrent les rues et les paysans arrivèrent en armes, selon un plan concerté, par toutes les rues à la fois. La fusillade fut vive, surtout autour de la cathédrale et du Porzmeur. Les insurgés auraient eu gain de cause si les canons de Morlaix, embusqués dans les portails de la cathédrale, ne s'étaient point mis à cracher leur mitraille, balayant la place au Lin et la grand'rue. Les assaillants se retirèrent. Le maire, Prud'homme de Keraugon, fut arrêté, gravement blessé, et suspendu de ses fonctions.

Sur ces entrefaites, des secours ayant été demandés à Brest, le général Canclaux marcha sur Saint-Pol-de-Léon avec douze cents hommes. Après avoir été retardé par un engagement à Plabennec, il arriva le samedi 23 Mars au pont de Kergidu, en Plougoulm, coupé par les paysans. Ceux-ci, au nombre de plusieurs milliers, étaient aux prises avec la garnison de Saint-Pol-de-Léon qui, prévenue, avait apporté des planches pour rétablir le pont. Le combat

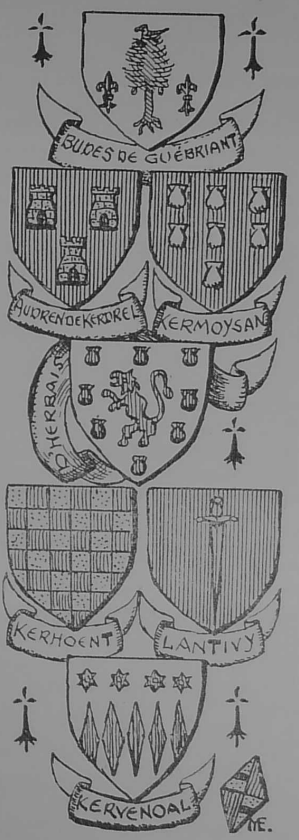

Noblesse bretonne du Minihy, par Mona Eusa

fut acharné et les chroniqueurs rapportent que des femmes se trouvaient parmi les insurgés. Pris entre deux feux, ceux-ci durent céder le terrain et Canclaux entra à Saint-Pol-de-Léon le 24 au soir. Il prévint aussitôt les communes de Plougoulm, Sibiril, Roscoff, Cléder, Plouescat, Plounévez, Plouzévédé, Tréflaouenan et Plouvorn qu'elles allaient être occupées militairement. Elles se soumirent et un traité, signé Guillier, Le Denmat, Pinchon, Homon, Prat, et le général Canclaux mit fin à l'insurrection. Le contingent demandé fut fourni, les armes des insurgés remises, des otages envoyés aux commissaires, et 100.000 francs furent versés pour les frais généraux de l'expédition. Le 3 Avril 1793, les troupes regagnaient Morlaix.

L'école nationale d'hydrographie fonctionna une dizaine d'années à St-Pol-de-Léon. Installée à la fin de 1791, elle fut surtout active de 1793 à 1796. Visitée par Monge et par Cambry — qui la dota de plusieurs livres de bibliothèque — en 1794, elle fut transférée à Tréguier en 1801.

Après avoir perdu Hervé de Cheff du Bois, ancien maire, Jean-Marie Branellec, vicaire, l'aumônier Corrigou (des Ursulines), la marquise de Coatanscours et sa sœur la comtesse de Launay, tous guillotinés pendant la Terreur, Saint-Pol-de-Léon finit le XVIIIe siècle sous le nom temporaire de Mont-sur-Mer et au son des victoires de Bonaparte.

*
* *

Le début du XIXe siècle fut marqué à Saint-Pol-de-Léon, comme ailleurs en France, par le retour à la paix civile. Napoléon Bonaparte, premier consul, ayant conclu le concordat de 1801, les circonscriptions diocésaines furent calquées sur les divisions administratives et l'évêché du Finistère, à Quimper, prit le nom d'évêché de Quimper et de Léon. Le maire, Michel de Kerhorre, reçut Bernadotte, en inspection militaire. A Roscoff, le corsaire Balidard, célèbre parmi d'autres, faisait la course à l'Anglais. Les Ursulines, après avoir été chassées et même dispersées par la Révolution, et dont les biens étaient devenus nationaux, s'installèrent dans l'ancien séminaire en 1807.

Napoléon 1er ayant décrété qu'en l'honneur de son mariage avec Marie-Louise, chaque canton de France marierait un ancien militaire au frais de l'État, ce fut Guillaume Foustoul, cultivateur à Trofeunteun, qui épousa — le 6 Juin 1810 et en grande pompe — Jeanne Kervelec, habitant Roscoff.

Le collège de Léon avait été restauré depuis le Concordat par Jean Péron, ancien vicaire général. Il y avait plus de 300 élèves. En 1813, quatre instituteurs primaires étaient nommés à St-Pol-de-Léon.

Pendant la Restauration, une fête fut célébrée en l'honneur de Louis XVIII à Saint-Pol-de-Léon où le maire reçut le marquis de Montmorency, commissaire du gouvernement, qui avait mission de réchauffer le royalisme dans les provinces de l'ouest de la France. Dans le même temps, à Roscoff, l'énigmatique Léon Lardière, ancien adjoint, pratiquait la médecine et les contrebandiers d'alcool — à la voile noire — faisaient bombance dans le port. Le 2 Octobre 1820, Dorothée Silburne mourait à Roscoff ; elle avait été l'hôtesse à Londres de J.-F. de la Marche, dernier évêque de Léon, et du clergé français. Un monument lui fut élevé près de l'église, à l'angle de l'ossuaire dit de Sainte-Brigitte, où il est encore visible. En 1828, sur une gabare, Henri Ollivier et quatre compagnons quittaient Roscoff avec un chargement d'oignons qu'ils allaient vendre en Angleterre. C'était le point de départ d'une exportation originale qui dure encore.

A l'avènement de Louis-Philippe, l'abbé Montfort, principal du collège, ayant refusé le serment exigé, cet établissement fut laïcisé en 1830. Mais l'abbé Montfort en reprenait la direction en 1835. Le 15 Mars 1843, le manoir de Belair devenait maison de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes du diocèse. En 1847, la chapelle des « Vieux Prêtres » reçut le clocher de l'ancien couvent des Ursulines. C'est aujourd'hui St-Joseph. Au cours de cette même année 1847, les Frères de Ploërmel ouvraient une école primaire rue Croix-au-Lin. C'est aujourd'hui l'école Saint-Jean-Baptiste, rue de la Rive, où les Frères purent s'installer depuis, grâce à la bienveillance de la famille de Guébriant.

A partir de 1850, le peintre Michel Bouquet, originaire de Lorient, estiva chaque année à Roscoff. C'est lui qui « inventa » la plage de cette localité, aujourd'hui fréquentée tous les étés par des baigneurs de plus en plus nombreux.

En 1854, Denis Derrien fondait un des ateliers de sculpture sur bois qui firent la renommée des artisans saint-politains. Spé-

cialisé dans le mobilier d'église, on lui doit des stalles, des autels, des tribunes d'orgues, des chaires à prêcher et le reliquaire de Rumengol.

Vingt-trois saint-politains périrent pendant la guerre de Crimée (1854-55).

Les restes mortels du dernier évêque-comte de Léon, Jean-François de la Marche, furent transférés en 1868 de Londres, où il était mort en 1806, à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon où un mausolée en marbre blanc le représente agenouillé. A cette époque, vivait à Roscoff le poète Tristan Corbière, auteur des « Amours Jaunes », chantre de la mer et des marins.

La guerre contre l'Allemagne coûta la vie à dix-neuf saint-politains (1870-71).

Henri de Lacaze-Duthiers, membre de l'Institut, fonda la Station biologique de Roscoff en 1872. C'est aujourd'hui, après celui de Naples, le plus important établissement de ce genre dans le monde entier.

En 1888, fut élu maire de Saint-Pol-de-Léon Alain Casimir Jean-Baptiste Budes de Guébriant, qui devait conserver cette charge jusqu'en 1931. Conseiller général du canton, il fut aussi vice-président du Conseil général du Finistère.

Le 1er Février 1897, le naufrage du « Channel Queen », devant les îles anglo-normandes, endeuilla Roscoff : quatorze « Johnies » ou marchands d'oignons, retour d'Angleterre, périrent dans cette catastrophe. Mais, du 4 au 7 Septembre de la même année, des fêtes religieuses sans précédent se déroulèrent à Saint-Pol-de-Léon, pour la translation des reliques de Saint-Paul-Aurélien. Le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, et son secrétaire M. de Durfort de Lorges, l'archevêque Ardin, de Sens, l'évêque Valleau, de Quimper, l'évêque Dubourg, de Moulins, l'abbé Dom Bernard, de la Trappe de Thymadeuc et le prélat du pape Dulong de Rosnay furent reçus à la gare par l'évêque Potron, de Jéricho, natif du Léon, qui les conduisit à la porte Saint-Guillaume reconstituée pour la circonstance, où les attendaient le comte Alain de Guébriant, maire et conseiller général, le comte Albert de Mun, député de la 2e circonscription de Morlaix, le conseil municipal et les autorités de la ville. Le cortège fut reçu à la cathédrale par le curé-archiprêtre Messager. Tous les édifices et toutes les maisons étaient pavoisés, les rues décorées. Des arcs de triomphe étaient constitués l'un par des instruments aratoires, l'autre par des agrès de marins-pêcheurs. Le soir, une procession aux lumières parcourut la ville. Le dimanche 5 Septembre, les délégations de 62 paroisses, parmi lesquelles celle de l'Ile d'Ouessant qui avait effectué le déplacement par bateaux et débarqué à Pempoul, processionnaient avec leurs bannières. La foule était immense. Le lundi 6, malgré vents et tempêtes, la foule était toujours aussi compacte et aussi ardente dans la démonstration de sa Foi.

En 1899, le Dr Louis Bagot fondait l'Institut marin de Roscoff, ouvrant une voie nouvelle aux possibilités du Léon : celle de rendre une santé aux victimes de la surcivilisation.

*
* *

Le XXe siècle est le nôtre. Bien qu'il soit délicat de parler de ses contemporains, et cela d'autant plus dans un pays où la réserve est héritée du lait maternel, il nous paraît indispensable de mettre l'accent sur certains détails. Notre dessein étant de bien faire, dans ce que nous croyons être l'intérêt même de Saint-Pol-de-Léon et de son canton, nous souhaitons que ce dessein soit notre excuse auprès de tous ceux qui nous feront l'honneur de nous lire.

Ce siècle débuta par l'élévation de la cathédrale à la dignité de basilique mineure dédiée à la Vierge, Mère de Dieu, de l'Annonciation, le 5 Mars 1901. Le 1er Septembre de la même année, le curé-archiprêtre Le Goff organisait une fête solennelle pour célébrer cette érection basilicale. Elle fut présidée par son Excellence Dom Lorenzelli, nonce du pape, en présence de plusieurs évêques et « au milieu d'un concours innombrable de prêtres et de fidèles ».

Mais, dans la nuit du 18 au 19 Novembre 1905, le vapeur anglais « Hilda » s'ouvrait en deux sur les récifs du phare du Jardin, près de Saint-Malo. Il ramenait d'Angleterre 78 « Johnies » composant les compagnies Pichon, de Roscoff, Calarnou, de Cléder, et Jaouen, de Plouescat. Il y eut seulement cinq survivants, et tout le Léon fut en deuil. Le mois suivant, la loi de séparation des églises et de l'état jetait la consternation dans la ville de Saint-Pol-de-Léon, qui fut occupée militairement, au moment de l'inventaire de la cathédrale et de l'expulsion des religieuses Ursulines.

Quelques années plus tard, la production légumière s'intensifiant, les producteurs s'unirent dans le syndicat rural du Léon, en

1909. Il donna naissance à la coopérative de production « La Bretonne ». Et, le mouvement se développant, le syndicat agricole du Léon forma en 1910 une succursale de l'Union des Syndicats agricoles du Finistère et des Côtes-du-Nord, dont l'Office Central se trouve à Landerneau. D'autres coopératives de producteurs s'organisèrent par la suite. En outre, de nombreux expéditeurs ouvrirent des magasins à St-Pol-de-Léon et à Roscoff.

La guerre de 1914-18 coûta la vie à 267 saint-politains dont les noms furent gravés en hémicycle au monument élevé dans le cimetière et dû au ciseau du sculpteur Trividic. Chaque année, les drapeaux des sociétés de la ville, précédant la municipalité, les autorités et les anciens combattants vont s'incliner au pied de ce mausolée où les deux sociétés de musique s'unissent pour sonner « Aux morts » et jouer « La Marseillaise ».

Le 4 Août 1921, Santec devenait commune et se séparait de Saint-Pol-de-Léon et de Roscoff. Son premier maire fut Yves Le Morvan, ancien conseiller d'arrondissement.

Le 25e anniversaire de la translation des reliques fut organisé en 1922 par le curé-archiprêtre Treussier. Il donna lieu des fêtes religieuses importantes.

Devant l'afflux sans cesse croissant des voitures de producteurs, et pour l'agrandissement du marché quotidien des légumes, l'ancien jardin de l'évêché fut détruit en 1927. C'était alors un square qui, sous l'empire, porta le nom de Sénatorerie. L'emplacement, nivelé, rejoignit la place de l'évêché et son milieu fut muni d'une voie pavée, jusqu'à la rue de la vieille retraite. Tout allait bien ; la moitié des produits du sol était absorbée par les groupements coopératifs et l'autre moitié était écoulée par les expéditeurs. Mais, à la fin de 1931, une vague de protectionnisme déferla sur l'Angleterre et gagna l'Allemagne et la Hollande. Soucieux de se préserver du doryphore, ces pays interdirent l'importation des légumes français. De 12.335 tonnes en 1931, les exportations léonardes tombèrent à 99 tonnes en 1932. En sus, l'Italie se mit à produire des choux-fleurs et chassa le brocoli léonard des marchés anglais, allemand, suisse, belge et hollandais. Si bien qu'en 1936, la consommation française absorbait 90 % de la production tandis qu'en 1925, elle atteignait à peine 35 %. En 1938, 50.000 tonnes de brocolis, 15.000 tonnes de pommes de terre primes, 60.000 tonnes de pommes de terre tardives, et 35.000 tonnes d'artichauts quittaient Saint-Pol-de-Léon et Roscoff. Il convient d'y ajouter les oignons d'été pour les « Johnies », les oignons d'hiver pour le

continent, l'ail et les carottes poussées dans le sable blanc de Santec.

La dernière guerre a fait connaître à Saint-Pol-de-Léon ses heures les plus douloureuses. Arrivés dès le 19 Juin 1940, les Allemands occupèrent le pays et s'employèrent surtout à contrarier les départs des hommes du pays qui avaient entendu l'appel du général de Gaulle, la veille de leur arrivée ; ainsi qu'à édifier le « mur » qu'ils voulaient infranchissable. Ils firent sauter plusieurs villas à Roscoff, rasèrent l'Institut marin, construisirent des casemates et des blockaus en béton, fortifièrent l'île Sainte-Anne, transformèrent les grèves en chausse-trappes, et se livrèrent à toutes sortes de réquisitions. Dès le 25 Juillet 1940, ils arrêtaient à Santec deux jeunes gens, Quéré et Ropars qui, dans un bateau de l'Ile de Sieck, essayaient de gagner l'Angleterre. Jacques L'Hostis, de Saint-Pol-de-Léon, était arrêté à son tour le 26 Mars 1941. Plusieurs autres habitants firent un séjour à la prison pour avoir écouté la radio de Londres. Mais ce fut en 1944 que le service allemand S.D. stationné à Morlaix se déchaîna. En Mars, ce furent les arrestations de M. Simon, receveur des P.T.T. et de M. Le Moigne, maroquinier. Le 2 Avril suivant, M. François Moguerou et sa fille Louise, étaient arrêtés chez eux nuitamment. Le 26 Juin, M. Joseph Trividic, pharmacien, était emmené à Morlaix. Le 27 Juin, les Allemands opéraient une véritable rafle à Saint-Pol-de-Léon et appréhendaient 17 hommes : François Stephan, tailleur ; Jean L'Hostis, charcutier ; Alain Kerguinou, plombier ; André Hamon, marchand de meubles ; Jean Grall, débitant ; Joseph Combot, marbrier ; Jean Le Long, directeur de la succursale de la Société Générale ; Jean Mériadec, plâtrier ; Germain Léostic, directeur d'école ; Georges Leclair, docteur en médecine ; Joseph Tanguy, prêtre ; Claude Le Guen, pensionné de la guerre 1914-18 ; Claude Le Bigot, docteur en médecine ; Yves Le Morvan, marchand de vins ; Charles Thébaut, retraité ; Eugène Bernard, retraité et Jean-Marie Pleybert, transporteur.

Incarcérés à Morlaix, ils étaient transférés à Brest le 1er Juillet et quelques-uns d'entre eux purent faire savoir à leurs familles qu'ils se trouvaient à la prison de Pontaniou. Une femme au grand cœur, utilisant une carte de la Croix-Rouge, réussit à pénétrer le 4 Juillet dans la cour de cette prison et y vit, l'espace d'un court instant, quelques-uns des saint-politains détenus. Mais le 7 Juillet, à l'occasion d'une nouvelle visite, les Allemands déclarèrent que les détenus de Saint-Pol étaient partis, sans dire pour quelle des-

tination. Depuis, aucune nouvelle de ces malheureux n'est parvenue à leurs familles. D'après le chef du service allemand S.D. de Brest, fait prisonnier après le siège de cette ville puis interrogé à Rennes par l'épouse d'un des disparus, ceux-ci auraient été passés par les armes dans les douves du fort du Bouguen, le 6 Juillet 1944. Mais il fut incapable de retrouver l'endroit, en raison des travaux entrepris dans ce quartier depuis la Libération. Il y a là un drame affreux dont l'obscurité pèse lourdement sur la population de la ville.

Il ne faut donc pas trop s'étonner si, le 3 Août suivant, à l'annonce de l'arrivée des troupes américaines, les saint-politains ont exulté. Mais de tragiques événements allaient faire regretter cette joie prématurée qui, malgré les conseils de pondération et les efforts pour garder le calme du maire, M. Alain de Guébriant, et de plusieurs membres de la Défense Passive, poussa les habitants à pavoiser dès le 4 Août et un groupe de jeunes gens à prendre d'assaut le manoir de Gourveau où se trouvaient encore quelques soldats ennemis. Deux colonnes allemandes arrivaient à Saint-Pol le même jour à 16 heures 45 et réagissaient avec la brutalité habituelle, mitraillant les passants dans les rues, tandis qu'un canon tirait de Carantec sur la campagne. Cette sanglante répression fit quatre morts : Benjamin Daniélou, Paul L'Hourre, Henri Ollier, et Jacques Decées, ainsi que plusieurs blessés : Sœur Marie-Aimée, Alexis Urien, Alexandre Bozellec, Joseph Craignou, Jeanne Moal et Yvonne Jegouic. Tandis qu'ils terrorisaient ainsi la population, les Allemands délivraient les leurs qui avaient été désarmés le matin et prenaient des otages. A 18 h. 45, place du Petit-Cloître, ils fusillaient le maire, M. Alain de Guébriant, Alexandre Merer, Pierre Béchu, Jean Ollivier et Alain L'Hebrellec. Jacques Guilcher, qui n'avait été que blessé, s'enfuit et se réfugia dans une maison, échappant ainsi à une mort certaine. Les autres otages (parmi lesquels une femme et un jeune homme de quinze ans) furent chargés en camion et emmenés à Morlaix. Auparavant, l'absolution leur avait été donnée par les abbés Gorrec et Abguillerm. Deux immeubles étaient incendiés par les soldats : le manoir de Gourveau et les communs du château de Kersaliou.

Il ne faudrait pas connaître les Allemands pour croire que Saint-Pol-de-Léon avait assez chèrement payé. Le lendemain, alors que la Défense Passive, dirigée par M. Augustin Laurent, venait de recevoir pleins pouvoirs pour assurer l'ordre de la municipalité, les Allemands revenaient dans la ville, tuaient Jean-Marcel Nenez,

et menaçaient de détruire la cité si les armes enlevées la veille au manoir de Gourveau n'étaient point remises. Le dimanche 6 Août, la population rendait un suprême hommage à son maire, en allant saluer son corps exposé dans le salon de Mme de Beauregard, sous les yeux des occupants, et malgré un couvre-feu qui n'autorisait la circulation que de 8 à 14 heures. La Défense Passive remettait aux Allemands le matériel de guerre qu'elle avait pu découvrir et sauvait la ville de la destruction. Les obsèques des victimes civiles du 4 Août eurent lieu le 7. Mais le 9, un message du Sous-Préfet de Morlaix apprenait aux saint-politains que les corps des seize otages emmenés le 4 Août au soir venaient d'être découverts dans le bois de la propriété de M. Kerdrel, à Morlaix. Les obsèques de ces malheureuses victimes eurent lieu le jeudi 10 Août à Saint-Pol-de-Léon.



Vase gaulois de l'époque de la Tène
découvert à St-Pol-de-Léon par M. de Koatgoureden,
par Mona Eusa

Le 12 Août 1944, au cours de la séance du conseil municipal, la citation suivante fut votée à l'unanimité :

« Au moment où la Défense Passive passe le service au corps militaire de Saint-Pol-de-Léon, le conseil municipal cite à l'ordre de la commune son chef et tout le personnel. Corps remarquablement préparé aux tâches pour lesquelles il a été organisé, a montré sous l'impulsion énergique de son chef, qu'il était également

prêt à remplir les missions les plus délicates au cours des journées critiques que nous venons de traverser depuis ce douloureux et fatal vendredi 4 Août 1944. Le samedi 5 Août, alors que la ville était ouvertement menacée d'une destruction totale si le lendemain des armes présumées détenues n'étaient pas remises, des volontaires se sont répandus partout et sont parvenus à trouver et à rapporter un certain nombre d'armes, de munitions et de divers matériel de guerre. Le dimanche 6 Août, satisfaction étant ainsi donnée aux exigences du commandement allemand, la Défense Passive avait sauvé la ville des terribles représailles qui pesaient sur elle. Toujours en alerte, animé du plus haut sentiment du devoir, méprisant le danger, ce corps a maintenu un ordre sévère dans la ville et a eu la plus heureuse influence sur l'attitude et le calme dont la population a fait preuve. Il a ainsi donné l'exemple de ce que peut faire un groupement bien en mains, discipliné, riche en bonne volonté, sachant sans recourir à la force, maintenir le calme par seule persuasion et bravant tous les périls pour sa petite Patrie. Treize de ses membres sont morts victimes du devoir. Qu'il soit assuré de la profonde et durable reconnaissance du conseil et de la population ».

La guerre de 1939-45 coûtait la vie à 37 militaires saint-politains. Mais cette ville avait perdu 53 victimes civiles dont voici les listes ci-dessous :

Otages et Victimes civiles du 4 Août 1944 : Alain Budes de Guébriant, maire de St-Pol-de-Léon, demeurant à Kernevez ; Joseph Castel, agent de police, rue de Plouescat ; Sébastien Combot, place du Parvis ; R. Cueff, rue Croix-au-Lin ; B. Daniélou, Kermenguy ; J. Decées ; F. Fichot, Mesarc'hant ; P. Guilcher, place du Petit-Cloître ; Eugène Guillou, rue Penn-ar-Pont ; L. Jamet, Brigadier de police, place de l'Évêché ; J. Lacut, place A. de Guébriant ; P. Langlois, rue au Lin ; P. Le Goff, champ de la rive ; A. L'Hebrellec, rue du Douric ; P. L'Hourre, route de Plouénan ; A. Merer, place de la gare ; Germaine Mesguen, épouse Sébastien Combot ; J.-M Nenez, rue de Brest ; P. Nicolas, rue du Gl. Leclerc ; H. Ollier, Kersaudy ; J. Ollivier, rue de l'Abattoir ; Marc Perrot, Pempoul ; M. Saillour, rue de Verdun ; A. Tréguier, secrétaire en chef de la Mairie, y demeurant ; J. Tréguier, son fils, âgé de quinze ans.

Autres victimes civiles : Hélène Castel, rue de la rive ; G.-P. Goarant, rue du Douric ; H. Messager, Tregondern.

Déportés et disparus : E. Bernard, rue Doceatis ; J. Combot, rue Verderel ; J.-M. Grall, rue Verderel ; J. Grassal, route de Kerrom ; A. Hamon, rue Penn-al-Liorzou ; A. Kerguinou, Pl. A. de Guébriant ; J. Léaustic, rue de la Vieille-Retraite ; P. Le Bigot, rue des Minimes ; G. Leclair, Place du Petit-Cloître ; Cl. Le Guen, Champ de la rive ; J. Le Long, rue Verderel ; Yves Le Morvan, rue du Pont-Neuf ; J. L'Hostis, rue Gal Leclerc ; J. Mériadec, Pl. A. de Guébriant ; F.-M. Moguérou, rue du Douric ; J. Moign, rue des Minimes ; J.-M. Pleyber, rue Gal Leclerc ; R. Quéré, rue de Plouénan ; O. Ropars, Sainte-Anne ; Y.-J. Simon, Pl. Michel-Colombe ; F.-M. Stéphan, rue Gal Leclerc ; J. Tanguy, vicaire à Saint-Pol ; Ch. Thébaud, Pempoul ; J. Trividic, rue Gal Leclerc.

S.T.O. : G.-P. Lanies, rue Botloré.

Quelques semaines après la Libération, Santec était éprouvée par l'explosion d'un dépôt de mines où étaient rassemblés les engins laissés par les Allemands au moment de leur repli sur Brest. Il y eut quinze victimes ; deux hôtels et quatre maisons furent rasés et des dommages furent constatés dans de nombreuses autres habitations.

L'horrible cauchemar des habitants de Saint-Pol-de-Léon se terminait avec la fin du tonnerre roulant du siège de Brest, le 18 Septembre 1944, et, malgré leurs malheurs, ils surent accueillir de plus malheureux encore : des réfugiés brestois qui avaient tout perdu, après avoir été jetés sur les routes.

Depuis, bien que ces événements ne soient plus tout à fait du présent et qu'ils n'appartiennent pas encore à l'histoire, le calme est revenu peu à peu dans la cité du Kreisker. Kastell Paol demeure la capitale religieuse du Léon malgré le décret du 22 Janvier 1790. L'évêché de Léon n'est peut-être plus qu'un souvenir, mais le Kastell Santel subsiste. Il l'a montré lors des fêtes du cinquantenaire de la translation des reliques organisées en Septembre 1947 par le curé-archiprêtre Sibiril, mort depuis à la suite de l'accident de Kerbarilher. Il l'a montré ensuite à deux reprises avec les congrès du Bleun-Brug en 1948 et en 1950. En 1950 surtout. Les reliques des saints fondateurs des évêchés bretons furent transportées par route (et parfois à dos d'hommes) ou par mer, via le port de Roscoff, pour se rencontrer toutes ensemble au soir du 5 Août 1950 à l'antique cathédrale où reposent celles de saint Paul Aurélien.

Saint Malo, saint Patern, saint Corentin, saint Melaine, saint

Samson, saint Clair, saint Brieuc et saint Tugdual, escortés par saint Gwénolé — ce dernier porté par les moines de Kerbénéat — offrirent aux Bretons l'occasion de faire leur Tro-Breiz dans la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon. Pour la première fois, les fidèles n'étaient pas obligés de faire le tour de Bretagne en pèlerinage d'un sanctuaire à l'autre. Une foule énorme assista tant aux offices religieux qu'aux démonstrations théâtrales et aux concours de chants et de danses. A la messe célébrée en plein air, à minuit, au Champ de la rive, plus de six mille personnes recevaient la communion. Le lendemain, devant un podium géant où défilaient les cercles celtiques et les chorales, plus de 25.000 personnes attendaient dans le parc de Kernévez l'heure de la procession des reliques qui fut un événement tellement grandiose qu'il faut l'avoir vécu pour se rendre compte de son importance ; aucune description ne pourrait en donner une idée exacte. Il n'est pas exagéré de dire que ces fêtes n'auraient jamais atteint leur sommet si elles avaient été organisées ailleurs qu'à Saint-Pol-de-Léon.

Sur le plan économique, Saint-Pol-de-Léon a continé à développer sa production et n'est pas loin d'atteindre son apogée. Sur son territoire, il y a exactement trois cents exploitations agricoles. 305 hectares sont ensemencés en blé ; 320 en pommes de terre ; 322 en artichauts ; 50 en oignons et 148 en choux-fleurs. 55.000 tonnes de choux-fleurs ont quitté Saint-Pol-de-Léon par chemin de fer cette année, et 25 à 30.000 tonnes par la route, ce qui constitue le record des expéditions. Le port de Roscoff a reçu 98 bateaux du 15 Janvier au 30 Juin 1951 et a exporté par mer 1.240 tonnes de pommes de terre, 23.000 tonnes de choux-fleurs et 2.000 tonnes d'oignons en Angleterre et au Maroc.

Les artistes et les artisans de Saint-Pol-de-Léon ont organisé et ouvert une exposition de leurs travaux, du 14 au 22 Juillet 1951, groupant plus de cent exposants parmi lesquels un bon nombre de jeunes. La médaille d'or revint à M. Jean Pouchard, maître-artisan à Kreac'h-Mikeal, qui avait exposé un superbe lit-studio de sa conception et divers autres meubles.

Enfin, comme toutes les autres localités depuis la guerre, Saint-Pol-de-Léon connaît la crise du logement. Cette plaie sociale, compliquée par l'existence de taudis, fut attaquée et résorbée en partie par les autorités locales. Mais la palme revient à M. Pol Pasquet qui triompha de toutes les difficultés, finit par gagner même ses adversaires du début, et vient de mettre sur pied un comité ouvrier du logement qui réalise actuellement la construc-

tion d'une cité nouvelle de soixante-cinq maisons, par le procédé dit des Castors.

C'est sur cette réconfortante réalisation que nous terminerons cette introduction à notre étude sur Kastell Paol, où retentissent chaque jour les bruits des charrois — signe de la prospérité du pays — ponctués par la voix des cloches, qui n'ont plus à lutter contre le tonnerre, mais qui perpétuent l'appel à la vie intérieure. Et nous citerons, après le chanoine Louis Kerbiriou (*La Cité de Léon*, p. 116, 1947) ce passage de l'allocution prononcée par le maire de Saint-Pol-de-Léon, le comte Alain de Guébriant, le 4 Septembre 1897 : « Les Bretons, hommes fermes en leur foi et leurs traditions, donnent un démenti complet à ceux qui croient cette fidélité religieuse incompatible avec l'esprit d'initiative et de progrès. Leur agriculure industrieuse étonne le voyageur ; elle fournit des primeurs aux grandes villes et jusqu'aux marchés étrangers. Leur élevage, célèbre dans les concours, pourvoit jusqu'à des provinces lointaines. Leurs monuments se classent au rang des œuvres de l'art le plus pur. Leurs fils sont de hardis marins et des soldats du devoir. »

Cette affirmation est toujours d'actualité.

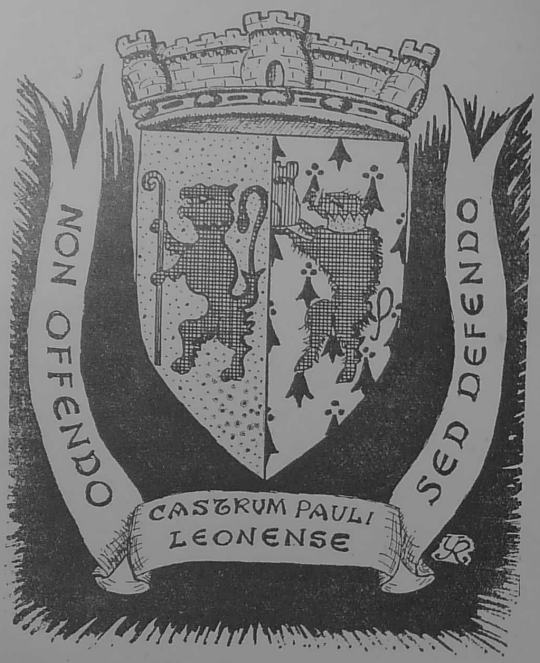

Armoiries de la Ville de Saint-Pol-de-Léon, par Yuna Roazon

BIBLIOGRAPHIE

Annales de Bretagne, Alain Bouchard, 1531.
Annales de Bretagne, Rennes.
Archives du Finistère, Quimper.
Archives des Régaires, Saint-Pol-de-Léon.
Archives Nationales, Paris.
Biographies Bretonnes, Levot.
Bulletin et Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, Rennes.
Bulletin de la Société Archéologique du Finistère, Quimper.
Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie, Quimper.
Bulletin des Antiquaires de Normandie.
Bretagne ancienne et moderne, Pitre-Chevalier.
Histoire de Bretagne, D'Argentré.
- id. - Dom Morice.
- id. - P. Le Moyne de la Borderie.
- id. - Pierre Le Baud.
Nouvelle Revue de Bretagne, Rennes.
Emgann Kergidu, Lan Inizan, 1877-1878.
La Notitia dignitatum utriusque imperii, F. Loth, 1936.
La Cité de Léon, Chanoine L. Kerbiriou, 1947.
La Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et le Minihy Léon, Chanoine Peyron, Quimper, 1901.
Le Minihy de Léon, Noëlle Hamon, 1942.
L'Évêché de Léon de 1613 à 1651, Abbé Peyron, 1916.
Jean-François de la Marche, Évêque-Comte de Léon, Abbé Louis Kerbiriou, 1924.
Notes sur Saint-Pol-de-Léon, Abbé Pondaven, 1917.
Notice sur Saint-Pol-de-Léon, Pol Potier de Courcy, 1841.
Antiquités de la Bretagne, Finistère, Chevalier de Freminville, 1832.

Dictionnaire Historique et Géographique de Bretagne, Ogée, 1779.
État de la Noblesse bretonne, R. P. Toussaint de Saint-Luc, 1691.
Nobiliaire de Bretagne, Pol Potier de Courcy.
Roscoff, perle du Léon, Chanoine H. Pérennès, 1938.
Saint-Joseph, autrefois Bel-Air, Abbé Querné, 1891.
Le chemin du Tro-Breiz entre Quimper et Saint-Pol-de-Léon, Chanoine Abgrall et Louis Le Guennec, 1922.
Saint-Pol-de-Léon, Lucien Lécureux.
Une Ville Bretonne sous la Révolution : Saint-Pol-de-Léon, Abbé J. Tanguy, 1903.
Visite à la Cathédrale de Saint-Pol-de-Léon et à la chapelle de N.-D. du Kreisker, Abbé Clech, 1907.
Trois cents ans d'apostolat, Chanoine E. Mesguen, 1929.
Vie des Saints de Bretagne Armorique, Albert Le Grand, 1659.
La même, annotée par Daniel-Louis Miorcec de Kerdanet, 1837.
Johnny de Roscoff, Yves-Marie Rudel, 1946.
Le Finistère Pittoresque, G. Toscer, 1906.
Au Pays de Léon, Job de Roincé, 1946.
Aperçu historique sur la paroisse de Plougoulm, Abbé Tanguy, 1895.
Itron Varia Prat Koulm : N.-D. de Plougoulm, Noël Speranze, 1948.



Torques de l'Ile Verte, près Roscoff
par Mona Eusa

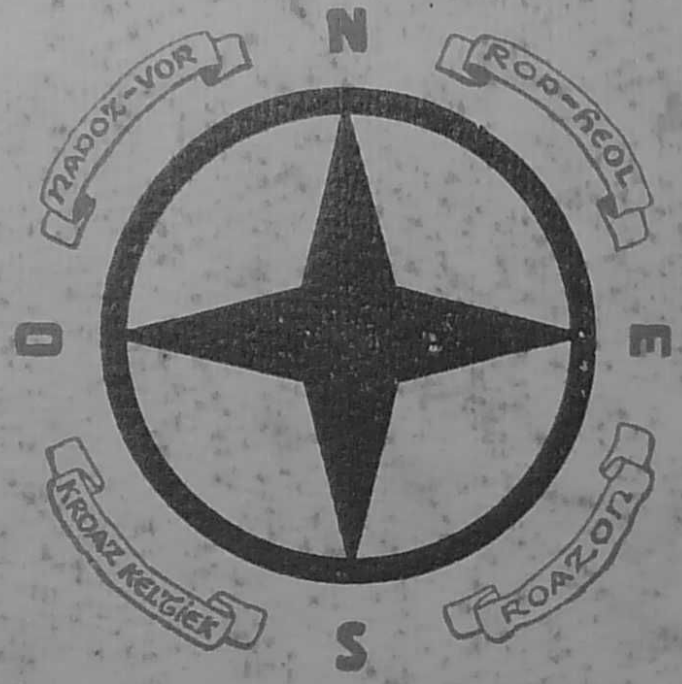

Prix :